

La Vie Canadienne

QUEBEC
17 Octobre 1918

REVUE HEBDOMADAIRE

TOME I
No 15

RELIGION—POLITIQUE—SCIENCES—ARTS



LORD SHAUGHNESSY

LA VIE CANADIENNE

LA VIE CANADIENNE est publiée à Québec et imprimée aux ateliers de la Cie de l'Événement,
30, rue de la Fabrique ; nom de l'éditeur : J.-E. Barnard.

SOMMAIRE

En passant.....	Divers	Les faits de la semaine.....	Jonville
La fin est-elle proche?.....	P. Ledroit	L'épicerie Garceau.....	Laurent Beaudry
Patriotisme et nationalisme.....	J.-A. Lander	Le Havre de Québec.....	Pierre Lefranc
Lettre de France.....	Eugène Tavernier	Au palais de Buckingham.....	Adjutor Savard
La semaine liturgique.....	l'abbé J.-A. D'Amours	Une semaine de guerre.....	A. Gobeil
L'appel de la terre (Suite).....	Jean Sainte-Foy	Echos et commentaires.....	Le Liseur

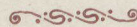
TÉLÉPHONES { LEVIS - - 46
 { QUÉBEC 6207

Jos. GOSSELIN
LIMITÉE

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX
— ET INGÉNIEURS —



Construction d'Églises, de Couvents,
d'Édifices de tous genres



SIÈGE SOCIAL : SUCCURSALE:
55, RUE ST-GEORGES, 85, RUE DALHOUSIE,
LEVIS, P. Q. QUÉBEC, P. Q.

NON
RUSTABLE
D & A
CORSET

Ce n'est plus un secret pour personne
que les dames les mieux habillées ont
pris l'habitude de se corseter avec le
"D & A" et, c'est grâce à ce plus par-
fait des corsets qu'elles sont devenues
élégantes même dans leurs toilettes les
plus simples.

Demandez-le à votre corsetière.

L'air fait beaucoup la chanson,
Le corset fait beaucoup la femme.



La Vie Canadienne

REVUE HEBDOMADAIRE

TOME I

QUEBEC, 17 OCTOBRE 1918

No 15



EN PASSANT



Pour la paix

COMMENTANT le mot célèbre de David *justitia et pax osculatæ sunt, la justice et la paix ce sont embrassées*, Bossuet a dit: "Où la justice n'est pas reçue, il ne faut pas espérer que la paix y vienne, et c'est pourquoi les crimes des hommes ayant chassé la justice par toute la terre, la paix aussi les avait quittés, et s'était retirée au ciel qui est le lieu de son origine."

Cette leçon s'adresse sans doute à tous les hommes pécheurs, à tous les peuples coupables, mais elle leur est applicable, non à tous indistinctement et également, mais dans la proportion où ils sont coupables, soit comme individus, soit comme peuples.

Ce qui prête moins à discussion que cette application aux peuples en particulier, c'est la vérité générale que la rétablissement de la justice est nécessaire au retour de la paix. Et la première considération qui doit rester dans l'esprit de ceux qui s'emploient à rétablir le règne de la paix doit être: qu'exige la justice?

C'est un principe posé et plusieurs fois rappelé par les théologiens qui ont traité du droit de la guerre, et notamment par un des plus célèbres sur cette question, François Victoria, que *le vainqueur dans une juste guerre doit exercer le rôle de juge, de juste juge, par rapport au vaincu.*

Or le juste juge, gardien du droit et de l'ordre social, lorsqu'un coupable convaincu d'un crime est amené à son tribunal, examine l'étendue et la gravité de ce crime, en même temps qu'il examine aussi l'âme du coupable pour juger de l'étendue et de la profondeur de sa culpabilité. Si le coupable a agi après pleine délibération, en exécution d'un dessein froidement conçu, longtemps mûri; si le coupable est un habitué de son crime, qui se montre disposé à recommencer dès qu'il le pourra; s'il constitue un danger permanent, incurable si l'on peut dire, pour la société, parce que c'est un homme sans conscience aucune, le juge devra exiger la réparation des torts causés par le coupable et le punir en outre de sa faute pour garantir à la société la sécurité qui lui est nécessaire.

D'après ces règles admises en justice, le coupable, l'auteur d'une injuste guerre, pourra être justement condamné à réparer, autant qu'il est possible, les

dommages qu'il a causés, il pourra être justement condamné à payer toutes les dépenses que la guerre a nécessitées à ses adversaires. Ceux-ci pourront en outre lui imposer une peine pour punir son offense, pour guérir ou refréner sa mauvaise volonté; et ils pourront de plus s'assurer des garanties contre sa mauvaise volonté, pour assurer leur propre sécurité contre son retour agressif.

C'est ainsi que se justifie le droit de conquête. "Que l'on puisse à titre de peine s'emparer d'une partie du territoire ou d'une ville ennemie, cela est certain", dit Victoria, pourvu "qu'on ne conserve que ce qui est justifié, soit par la compensation des dommages et des dépenses, soit par la punition de l'injure, en agissant toujours avec équité et humanité: car la peine doit être proportionnée à la faute."

Le même théologien ajoute une observation qui est encore intéressante aujourd'hui:

"C'est de cette manière et à ce titre que l'Empire romain s'est agrandi et augmenté, en s'emparant en vertu du droit de la guerre, des villes et des provinces des ennemis qui lui avaient fait injure, et cependant l'empire romain est considéré comme juste et légitime par saint Augustin, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Thomas et d'autres saints docteurs. Il semble aussi que le Seigneur lui-même l'ait reconnu comme tel, quand il a dit: "Rendez à César ce qui appartient à César," et également saint Paul qui en appela à César et qui nous avertit d'être soumis aux pouvoirs supérieurs et aux princes et de payer le tribut à ceux qui, à cette époque, recevaient toute leur autorité de l'empire romain."

Victoria dit même qu'on "ne saurait nier que parfois il puisse y avoir des raisons légitimes et suffisantes pour changer les princes ou pour s'emparer du principat" (c'est-à-dire du gouvernement du pays): par exemple la multitude et l'atrocité des dommages et des injures et surtout la nécessité d'obtenir ainsi la paix et la sécurité que l'on ne pourrait obtenir autrement, quand il y aurait, si on ne le faisait pas, imminence de danger pour l'Etat."

Voilà qui doit rassurer les consciences fausses qui craignent par-dessus tout, on dirait, que ces méchants alliés ne maltraitent cette douce et pacifique Allema-

gne. Ces bonnes âmes peuvent se tranquilliser. Jusqu'à présent et depuis plus de quatre ans, ce sont les Allemands et leurs complices qui ont foulé aux pieds les lois de la justice et de l'humanité.

J.-A. L.

Notre honneur

L'Action française de jeudi, 19 septembre contient le court article qui suit, intitulé *Les Canadiens français*.

"Lundi matin, à 10 heures, à l'église Saint-Sulpice, le Rév. C.-V. Doyon de l'ordre des Frères Prêcheurs, aumônier du 22e bataillon canadien français a célébré un service pour ses compagnons tombés au champ d'honneur.

"Des délégations des hôpitaux canadiens de Saint-Cloud et de Joigny assistaient à la cérémonie. M. Roy, commissaire canadien à Paris, y occupait une place d'honneur. L'absoute a été donnée par le supérieur général de Saint-Sulpice, assisté de M. Hertzog, procureur de la congrégation à Rome, du supérieur du séminaire de Paris, de M. le curé de Saint-Sulpice, du R. P. Adam, des Frères Prêcheurs, ancien vice-provincial du Canada.

"Le capitaine aumônier a dépeint dans son allocution la vaillance et la foi des Canadiens français, armés pour rendre à la France d'aujourd'hui ce qu'ils ont reçu de la France ancienne. Si ce bataillon est seul au front de sa formation, c'est qu'on n'en a pas autorisé d'autres. Tout seul, il a su porter haut la gloire de ses compatriotes, à Saint-Eloi, à Courçette, à Vimy. Partout préparés aux derniers sacrifices, les Canadiens français ne savent pas ce que c'est que la peur; ils ne savent que vaincre ou mourir. En trois ans, pas un homme du 22e bataillon ne s'est laissé faire prisonnier.

"Telle est la part prise dans cette guerre par les compagnons du R. P. Doyon; tel est le cœur qui bat là-bas pour nous. L'honneur de la province de Québec est tout entier dans ce témoignage."

Oui, l'honneur de notre province et de toute la famille canadienne-française est dans le témoignage que les nôtres sont allés rendre en notre faveur, sur les champs de bataille de la grande guerre. Sans se laisser égarer par les vilains sophismes ou par les plus vilaines passions, sans se laisser arrêter par l'égoïsme, ces braves jeunes gens, se souvenant de nos origines et de nos traditions de bravoure, ont répondu pour nous tous à l'appel du devoir.

Plus encore qu'à l'Angleterre, qu'à la France, qu'à tous les alliés, leur bravoure admirable et leurs beaux sacrifices profiteront à leur patrie et à leurs compatriotes. Nous serions bien à plaindre si nous ne les avions pas.

Mais nous les avons et l'honneur est sauf. Grâce à eux, grâce à ceux qui les ont encouragés, grâce surtout, après eux, aux familles qui les ont formés et qui les ont, elles aussi, héroïquement donnés.

Nos soldats ont droit à notre reconnaissance et à notre affection, la reconnaissance et l'affection de chaque patriote d'intelligence et de cœur, la reconnaissance de toute la patrie. Ils sont notre honneur.

S. D.

Leur silence

La plupart des journaux nationalistes ont évité de donner leur avis sur les récents pourparlers de paix, et il faut, certes, les en féliciter. Ceux d'entre eux qui ont osé en dire quelques mots, l'ont fait d'une façon si pitoyable, qu'ils doivent sentir eux-mêmes, maintenant, que le silence eût été bien préférable pour eux et pour leur parti.

Mais quelle éloquence tout de même dans ce morne silence ! Sentent-ils que leur rêve criminel de "paix sans victoire" ne leur laisse déjà plus que la honte de l'avoir conçu et de l'avoir mis au jour. Oh ! cette "paix sans victoire" qu'ils ont osé prêcher au nom du Pape, qu'ils compromettaient, au nom de la théologie, qu'ils dépeçaient à leur façon, cette paix de leurs cœurs neutres qui ne voulaient pas prendre parti dans la lutte, qui craignaient de manquer à la "charité" en dénonçant et combattant les ennemis de la patrie, cette "paix sans victoire", les Allemands voudraient bien eux aussi aujourd'hui l'obtenir, par quelque bon mensonge ou quelque bonne ruse, afin de se reprendre un peu plus tard.

D'ailleurs ce seul mot de "paix sans victoire", cette utopie de nos nationalistes, qui eût été la consécration des crimes allemands, est lui-même un mensonge. Une paix sans victoire aurait été et serait encore une paix sans justice, une paix allemande.

Emporté par son besoin de penser différemment de ses concitoyens, le chef nationaliste ne voyait pas que sa "paix sans victoire" serait une paix allemande, mais les allemands, qui sont plus méchants et plus fins que lui, le voyaient bien.

Et nos nationalistes doivent commencer aujourd'hui à le voir. C'est pour cette raison qu'ils ne sont pas empressés de parler. Ils voient quelle bévue ont leur fait commettre, et ils mesurent en silence la longue route solitaire par laquelle il va leur falloir revenir du rêve insensé à la bonne et solide réalité. Aux jours de la vraie paix, ces pauvres égarés reviendront de bien loin. Souhaitons-leur bon et prompt retour.

J.-A. B.

Il y a un libertinage d'esprit qui use l'âme, comme la débauche use les sens.

LAMENNAIS

La conscience est la plus changeante des règles.

VAUVENARGUES

LA FIN EST-ELLE PROCHE ?



PLUSIEURS ont pu croire qu'elle était arrivée, la fin de la terrible guerre, lorsque le bruit s'est répandu, il y a dix jours, que l'Allemagne demandait la paix aux Alliés par l'intermédiaire du président Wilson.

Le 6 octobre, lettre du prince Maximilien de Bade, chancelier de l'Empire allemand, au président des Etats-Unis lui demandant "de prendre en main la restauration de la paix" et déclarant que le gouvernement allemand est prêt à accepter le programme de Wilson tel que convenu dans son message au Congrès du 8 janvier, et dans ses déclarations subséquentes, et surtout dans son discours du 27 septembre, "comme base de négociations de paix" et demandant un "armistice immédiat". Le 8 octobre réponse du président Wilson, qui demande au chancelier allemand si le gouvernement du Kaiser est bien prêt à accepter son programme de paix, laissant seulement les questions de détail à discuter dans les négociations futures, s'il parle au nom des autorités qui ont conduit la guerre jusqu'à présent; et déclarant que l'évacuation de tous les territoires de l'Entente occupés par les armées allemandes est nécessaire avant que le président puisse parler d'un armistice aux Alliés. Le 12, Solf, secrétaire d'Etat allemand, répond au président que le gouvernement de l'Allemagne "a accepté" les termes de la paix de Wilson; que, d'accord avec le gouvernement austro-hongrois, le "gouvernement allemand",—et non plus le "gouvernement impérial allemand"—est prêt à se conformer aux propositions de Wilson "touchant l'évacuation", "dans le but d'amener un armistice"; et qu'il parle au nom de la grande majorité du Reichstag, du gouvernement allemand et du peuple allemand, suggérant, de plus, au président la convocation "d'une commission mixte pour faire les arrangements nécessaires concernant l'évacuation."

A l'heure où nous écrivons, pas une seule appréciation de ces pourparlers n'a été exprimée publiquement par aucun des chefs des Puissances de l'Entente. Par contre, la presse de ces pays est unanime à demander que l'Allemagne mette bas les armes avant qu'on lui accorde un armistice; et la presse américaine elle-même exige cette "capitulation sans conditions" avant toute négociation.

Pendant ces pourparlers, les armées allemandes en retraite brûlent les villes et les villages de France d'où elles se retirent; et les sous-marins allemands coulent un paquebot-poste anglo-irlandais avec six cent passagers à bord, dont cent femmes et enfants, qui périssent pour le plus grand nombre.

La fin de la guerre est-elle proche?... Nous ne pouvons encore le dire. Mais il semble que la guerre sera terminée par Foch plutôt que par Wilson.

P. LEDROIT.

P. S.—Nous venions de finir notre page hebdomadaire, lorsque, mardi matin, les journaux nous ont apporté la réponse juste et sévère du président Wilson aux propositions du gouvernement allemand, datée du 14 octobre. De plus en plus donc la parole est à Foch.

DE NOTRE DESTINÉE



PATRIOTISME ET NATIONALISME



ON dit aux écoliers qu'il n'y a pas deux mots réellement synonymes dans la langue française. Ceux-là ont oublié cette règle de bon français qui ont cru que *patriotisme* et *nationalisme* signifient la même chose. Pour voir la différence qu'il y a entre les deux idées signifiées par ces deux termes, il suffit d'observer que *patriotisme* est un mot déjà assez ancien et que *nationalisme* est un mot tout nouveau. Si ceux qui ont inventé ce dernier nom n'avaient pas voulu y mettre autre chose que ce que renfermait déjà le beau nom de patriotisme, ils ne l'eussent pas inventé. Donc ces deux noms ne signifient pas la même chose.

"L'opposition au nationalisme de beaucoup d'âmes élevées, écrivait Louis Bertrand (*"Revue des Jeunes"*, mai 1917), vient de ce qu'elles y voient l'exploitation de cet autre sentiment naturel qu'est le patriotisme, au profit d'un système qui se résout fatalement en impérialisme et en usurpations nationales substituées aux violences collectivistes."

Tout en reconnaissant la proche parenté du nationalisme et de l'impérialisme, qui procèdent l'un et l'autre du sentiment de la race mis au-dessus de tout, de telle sorte que l'impérialisme n'est, en réalité et logiquement, que le nationalisme des grandes nations, nous croyons que le nationalisme du moins chez beaucoup de gens, n'est pas l'exploitation voulue du patriotisme. Chez plusieurs des meneurs, cette exploitation est réelle et il est impossible de ne pas la voir. Chez les autres, ceux qui sont plutôt menés et c'est la presque totalité, le nationalisme est une déviation du patriotisme, un patriotisme faussé par l'égoïsme. Qu'on se rappelle comment M. Bourassa au commencement de la guerre, alors qu'il proclamait que les embarras de l'Angleterre devaient être pour nous, comme pour l'Irlande, l'occasion propice de reprendre nos droits, faisait appel à l'égoïsme national, l'égoïsme sacré, qui devait être, d'après lui, la règle de notre conduite nationale, dans la guerre comme dans la paix.

* * *

Comme l'individu égoïste prétend bien n'être que légitimement et même saintement soucieux de ses intérêts, ainsi le peuple égoïste ou nationaliste prétend bien lui aussi n'avoir à s'occuper que de ses intérêts, sans en rien sacrifier à ceux des autres. Comme l'individu égoïste prétend n'avoir de devoirs envers personne et n'en avoir qu'envers lui-même, pour la sauvegarde de ses intérêts, ainsi aussi le peuple égoïste. N'avons-nous pas entendu formuler chez nous cet adage nationaliste, issu de la théorie de l'égoïsme mis

au-dessus du devoir: un peuple n'a d'autres obligations que celles qu'il s'impose à lui-même par promesse ou par traité: un peuple n'a d'autres obligations que celles qui résultent des lois positives auxquelles il a donné son consentement: il n'y a pas d'autres obligations pour un peuple que ses obligations légales.

De cette théorie d'émancipation ou d'autonomie nationale absolue au droit de révolte contre toute autorité humaine, contre toute obligation imposée par la seule loi naturelle, la déduction est toute logique. De cette théorie les Allemands, dont l'égoïsme national monstre a produit un nationalisme-impérialisme non moins monstrueux, ont déduit logiquement qu'il n'y a pas pour une nation d'obligations ni de lois supérieures à son intérêt, dont elle reste seule juge absolue.

Mais, et l'exemple allemand très frappant va nous en fournir encore la preuve, comme l'égoïsme individuel est un très mauvais calcul, ainsi aussi l'égoïsme national. C'est partout être maladroit que d'être égoïste. L'égoïste tourne vite contre lui tous ceux avec lesquels il vient en rapport. L'égoïsme est essentiellement et fatalement anti-social, aussi bien dans la vie internationale que dans la vie nationale. Que ceux qui n'aiment pas les idées ou les principes abstraits regardent quels sentiments et quels concours suscitent aujourd'hui dans le monde, la France, nation la moins égoïste, et l'Allemagne, nation la plus égoïste.

* * *

Cet exemple comme ces principes montrent bien qu'en définitive c'est très mal servir ses intérêts que d'être et de se montrer égoïste, et de même c'est nuire aux intérêts de sa patrie et de sa race même que d'être et de se montrer nationaliste.

On parle beaucoup de *race* en nos jours de nationalismes excités: droits de la race, survivance de la race, supériorité de la race, dévouement à la race. Il y a une bonne part de vérité et de justice dans ces revendications et ces appels, mais il y a aussi une part d'exagération, un élément de division. Quand nos compatriotes d'origine anglaise nous ont parlé de leur *race supérieure*, ils ont été maladroits et aussi injustes, comme nous l'avons bien trouvé. Faisons-nous bien de leur répliquer en partant du même point de vue de la race, point de vue plein de susceptibilités, étroit, et de sa nature provocateur de rivalités et de divisions?

C'est un lien, certes, naturel et légitime que la communauté de race, que la fraternité du sang et de la langue, mais ce n'est pas tout. Si l'on repasse la

grande leçon d'expérience séculaire qu'est l'histoire, leçon qui vient elle aussi de Dieu dont la providence conduit les nations, il semble bien que l'auteur des sociétés humaines, l'auteur des patries variées qui groupent les humains, n'a pas voulu que les nations, que les sociétés fussent organisées, délimitées selon les distinctions de races. Quel est aujourd'hui au monde le pays même petit dont la population soit formée d'une seule race? Quelle nation pourrait ou aurait pu subsister, s'il fallait donner satisfaction au particularisme de chacune des races qui se sont associées et peu à peu mélangées pour lui donner l'existence comme nation?

Politiquement ou juridiquement, la race n'existe pas; comme communauté organisée, comme entité juridique, la nation, l'Etat, la province, la famille, l'individu existent: la race n'existe pas. Aussi entre-t-on sur un terrain instable, plein de confusions, dénué de solidité juridique, un terrain de disputes qui ont rempli le siècle dernier et menacent de remplir le nôtre, quand on veut se placer pour examiner ou discuter une question nationale ou internationale, sur ce sol mouvant et mêlé des races, des nationalités, des langues. Non seulement la bonne entente est difficile sur un pareil terrain, mais les divisions et les disputes passionnées y sont inévitables. Elles semblent surgir de l'opposition sur laquelle est fondée la distinction des races; elles naissent de l'égoïsme national, comme les divisions et les oppositions naissent, sur un autre terrain, de l'égoïsme particulier.

* * *

Dans une étude, trop peu connue sur le danger du nationalisme au point de vue religieux, après avoir rappelé que c'est à leur "particularisme ou égoïsme national" qu'était imputable le schisme des grecs et des nations protestantes, l'*Ami du Clergé* (novembre 1901) écrivait: "Il faut aimer son peuple et son pays, comme aussi il se faut aimer soi-même. L'amour de soi, mal compris ou mal dirigé devient égoïsme et peut conduire à la ruine totale de l'être moral; l'amour de la race s'il se fausse et s'exacerbe, devient, lui aussi égoïsme,—égoïsme collectif si l'on veut, ce qui n'en atténue pas le virus—et peut conduire à la catastrophe suprême, au schisme."

Et la même revue qui jouissait avant la guerre d'une très légitime autorité de rectitude doctrinale—elle a dû suspendre sa publication depuis la guerre—ajoutait dans ce même article cité plus haut:

"Ces questions de race et de nationalité (1) n'ont rien de commun avec la conception chrétienne du patriotisme. L'idée de race est une idée barbare, exclusive,

rétrograde, qui n'a rien de commun avec l'idée large et civilisatrice de patrie. Il y a des siècles que les races se sont fondues dans des patries. Que de sang divers coulent dans nos veines, à nous Français! L'Angleterre n'est-elle pas un mélange de Gaels, de Danois, de Saxons, de Normands? Les Etats-Unis ne se grossissent-ils pas quotidiennement des alluvions de toutes les races du monde? La Suisse n'est-elle pas une réunion volontaire et heureuse de trois races diverses? Et l'on voudrait que le progrès consiste à isoler de nouveau chaque race et à la ramener sur elle-même.

"Ou en tout cas, s'il arrive que ces luttes de race mettent en avant le patriotisme et s'abritent sous le manteau du sentiment patriotique, c'est alors le patriotisme entendu à la moderne et tel qu'il s'est développé et surchauffé surtout à partir de la Renaissance, lien non plus d'amour et de rapprochement, mais tison de haine et de désunion. C'est là un sentiment qui est, à proprement parler, d'essence païenne; il a grandi sous l'influence du renouveau de paganisme qui a débordé sur la société chrétienne du XVe siècle; il est la négation de la fraternité chrétienne telle que la connut le moyen âge, telle que la veut l'Eglise; il a fait l'Europe moderne, et c'est pourquoi l'Europe moderne est mal faite. Les guerres de l'avenir, si la Providence ne nous guérit d'autre façon nous diront ce que sont les peuples quand ils se ruent les uns sur les autres, sans autre mobile que la haine nationale, sans la conscience d'un lien idéal, antérieur et supérieur aux combinaisons égoïstes et transitoires de la politique humaine." (2)

Revenant sur le même sujet l'année suivante (9 janvier 1902), la même revue écrivait encore: "Comme toute passion, la "passion des nationalités" est destructive de tout ordre, et menace de nous ramener à la sauvagerie. Humanitaires du XVIIe siècle ou nationalistes du XIXe, les uns comme les autres ont déchaîné les révolutions et la confusion universelle des principes et des actes."

L'auteur de cet article cite en note le jugement de Brunetière parlant d'Eglise nationale: "Une Eglise ne saurait devenir "nationale" qu'en épousant les préjugés, les passions, les intérêts, et, si je l'ose dire, le tempérament d'un peuple; et une religion ne saurait se localiser qu'en abjurant sa raison d'être, qui est de tendre, pour delà les distinctions de races et les frontières historiques, à l'universalité. Une religion "nationale" est nécessairement "une religion jalouse, une religion de défiance et de haine", dont l'esprit est contraire à toute idée de religion."

Nos lecteurs se souviennent que dans son magnifique mandement, que nous avons largement cité dans un de nos précédents articles, S. E. le Cardinal Bégin, en disant que l'Eglise très romaine du Canada

confondent avec les questions de race; et l'on n'aspire à former une nationalité à part que parce que l'on a conscience d'être d'une race à part. (Note de l'*Ami du Clergé*).

2—Les événements lui donnent-ils assez raison depuis quatre ans?

1—Ces deux termes de *race* et de *nationalité* peuvent s'employer l'un pour l'autre. Des théoriciens ont essayé de les distinguer, de les opposer même, plus ou moins artificiellement, surtout avec l'arrière-pensée de tenter une purification du fameux "principe des nationalités" tel qu'il a été formulé par Napoléon I et si lamentablement appliqué par Napoléon III. Mais au fait, actuellement, et en pratique, les questions de nationalité se

fut aussi "vraiment nationale", prenait soin de spécifier immédiatement : "dans le bon sens du mot". C'est donc qu'il y a un sens qui n'est pas bon et dont il faut se défier. Et si l'égoïsme national peut ainsi fausser jusqu'à la religion, combien plus facilement ne peut-il pas fausser la politique et la conduite d'un peuple ou d'un parti nationalistes ?

* * *

Écoutons encore sur ce même sujet des doctrines morales qui sont à la base de ces théories politiques des races et des nationalités, un théologien d'une grande et sûre érudition, qui a l'avantage d'avoir étudié ces questions sur place, là où leur théorie et leur pratique ont originé, en Allemagne. Ce théologien c'est le R. P. Weiss, dominicain autrichien, l'auteur d'une apologie très remarquée du Christianisme.

Voici ce qu'il écrit ("Apologie", VIII, p. 322) traitant des "rapports entre la nation, l'Etat et l'humanité :

"De par la nature, l'Etat a donc une place intermédiaire entre l'humanité et l'internationalité. Il doit également laisser la liberté aux individus et leur prêter son assistance, afin que comme hommes, ils soient en état de faire valoir leurs droits et de remplir leurs devoirs, de même qu'il doit, d'un autre côté, ne pas approcher trop près de la nationalité. Nous regrettons très vivement cette dégénérescence du sentiment national légitime, parce que nous découvrons en elle, une triple chose qu'il faut rejeter: le renouvellement de l'ancienne théorie païenne, barbare, impitoyable, orgueilleuse, égoïste ; la parenté avec la théorie brutale et matérialiste des races; enfin le penchant indéniable à la révolution contre l'ordre politique, juridique et historique existant... Le principe de nationalité est la rechute dans cette forme la plus grossière de l'existence, une tentative de faire retourner l'humanité à l'état de horde ou de bande, en la chassant de l'ordre juridique existant et établi d'après des fins morales."

Le R. P. Weiss ne nie pas les devoirs de l'Etat envers la nationalité. Il les affirme au contraire fortement, comme tout homme qui a le souci du bien de la nation et du maintien de la justice qui en est la première condition, mais "la nationalité n'est pas ce qui forme l'Etat. Ce qui le forme c'est l'ordre du droit et de la sécurité."

Le même auteur signale comme découlant de l'affaiblissement du christianisme et lui étant opposé "le principe anti-social de nationalité et d'individualisme", et il observe que "partout nous trouvons que l'éruption des grandes luttes contre l'Eglise est intimement liée à l'apparition du principe de nationalité."

Le résultat de cet égoïsme national grandissant c'est que "chaque nation, chaque communauté d'Etat a ses intérêts particuliers qu'elle veut exécuter non en commun avec les autres, pas même seulement pour elle,

mais dans une guerre ouverte ou secrète contre tous... Il est vrai que nous n'employons plus le mot "barbares" pour ceux qui respirent l'air du ciel au-delà de nos frontières; mais parmi nous, hommes civilisés, les mots "races" et "nations" sont presque équivalents. Il serait cependant difficile de dire en quoi notre principe de nationalité se distingue de la théorie barbare des anciens."

* * *

Que résulte-t-il de ces considérations et du témoignage de ces autorités doctrinales? Est-ce que toute réclamation en faveur des aspirations d'une nationalité doit être évitée? En aucune façon. Quand le Pape a parlé des justes aspirations des peuples, bien qu'il n'ait pas mentionné les aspirations des nationalités et que par peuples il ait dû signifier uniquement les nations constituées en Etats, il n'a pas condamné les efforts légitimes, justes, d'une famille ethnique pour l'amélioration de son sort. Seulement il faut éviter de baser ces réclamations sur d'autres fondements que la justice, sur des fondements qui seraient la négation du droit établi et accepté, comme l'égoïsme national, comme la principe des nationalités, comme serait le droit réclamé par un groupe ethnique particulier de séparer son action de l'ensemble du pays, ou même de l'opposer à cet ensemble, sous le prétexte qu'il forme une race distincte.

Il faut se rappeler que ce n'est pas la nationalité qui forme l'Etat. Comme le dit le P. Taparelli, "les intérêts nationaux doivent être adaptés aux droits et non les droits aux intérêts nationaux... Il y a un droit qui parle et qui commande; ce droit reconnu par les peuples les unit quelquefois entre eux quoiqu'ils diffèrent de race de langue, d'institutions, de caractère; c'est le droit qui prépare la nationalité et non la nationalité qui produit le droit."

On peut défendre les droits de sa race sans verser dans les théories nationalistes et sans adopter par exemple, la tactique désastreuse de M. Bourassa. Avant Papineau et Bourassa, et à part eux et leurs disciples, il y a eu des évêques et des hommes politiques qui ont défendu et sauvegardé les intérêts des Canadiens-Français, sans se répandre en injures révolutionnaires, sans entrer en guerre contre le gouvernement du Canada, contre le lien colonial et contre l'Angleterre.

Tous les Canadiens-Français sont bien d'avis qu'il leur faut conserver leur religion, leur langue, leurs écoles, leurs lois, et ces revendications légitimes, justes, ne sont le propre d'aucun parti, d'aucune école. Elles sont les revendications de tout le monde.

Seulement et malheureusement tous les Canadiens-Français ne sont pas du même avis sur les moyens à prendre pour défendre nos droits et soutenir nos revendications. Les uns sont pour la méthode tenace, mais prudente, mais conciliante; les autres sont pour

la méthode violente et bruyante. Et le malheur est que ceux-ci prétendent être les seuls défenseurs de nos droits et traitent de lâcheurs, d'impérialistes, de traîtres ceux qui ne veulent pas se joindre à leur campagne provocante et désastreuse. Là est le mal et le danger.

* * *

Le mal remonte pourtant assez loin pour que le passé nous soit une leçon.

Quand Papineau avec ses outrances révolutionnaires qui avaient déjà produit le désastre de 37 et provoqué le régime de l'Union, commença à attaquer Lafontaine en 1848, il prétendait bien, lui aussi, du haut de ses tirades d'invectives, avoir le monopole de la sagesse politique et du patriotisme, et il traitait tous ceux qui ne pensaient pas comme lui d'aveugles, d'inconséquents, d'asservis au pouvoir et à l'Angleterre. Quel fut le véritable serviteur de son pays ou de sa race: Papineau ou Lafontaine ?

Plus haut encore dans notre histoire, nos grands et clairvoyants évêques Briand et Plessis furent eux aussi en butte aux attaques passionnées pour leur esprit de prudence et de conciliation. Qui refuse aujourd'hui de reconnaître la sagesse de leur patriotisme? Qu'eussent-ils obtenu s'ils s'étaient tournés contre le régime colonial et contre l'Angleterre ?

N'est-ce pas par l'acceptation loyale du régime établi, par l'entente et la coopération avec les meilleurs éléments anglais du Canada et de l'Angleterre, par une sage et prudente diplomatie que nos évêques et nos véritables hommes d'Etat nous ont conservé et augmenté nos droits. Ont-ils jamais fait bande à part? Se sont-ils répandus en injures contre les anglais et contre l'Angleterre? Ont-ils invoqué le principe des nationalités? Se sont-ils formés en parti nationaliste en essayant de grouper tous les Canadiens-Français, clergé et peuple, dans leur parti? Ont-ils soulevé l'irritante question de race? Au contraire, ils se sont efforcés de l'apaiser, de l'écarter, invoquant leur qualité de sujets britanniques, faisant appel à la sagesse politique des institutions de la mère-patrie et à l'équité du peuple anglais.

Il faut défendre nos droits et même nos privilèges, qui ne sont pas tant ceux de la race ou de la nationalité que ceux de notre province, de nos familles, des individus, citoyens égaux en droits avec tous les autres; mais il faut les défendre en nous appuyant sur une base juridique plus solide et moins dangereuse que la nationalité; il faut les défendre en prenant des moyens qui n'aient pas pour effet de nous isoler des autres et de les grouper contre nous, comme on l'a fait. Il faut être patriote énergique et habile, et ne pas être nationaliste étroit et provocateur.

Mais, dira-t-on, ce sont nos adversaires qui ont les premiers parlé de *race supérieure*; c'est leur nationalisme qui a provoqué le nôtre.

Il se peut, et ce serait là une excuse; mais ce n'est pas une raison. Leur tort ne fait pas que nous ayons raison de faire comme eux. Quand nos compatriotes anglais commettent une faute, que nous leur reprochons avec raison, comme contraire au bien du pays, nous ne sommes pas justifiables de faire la même faute ou une faute semblable de notre côté. Nous n'avons pas le droit de les imiter en ce qu'ils font de mal.

Il ne faut pas d'ailleurs oublier que nos compatriotes anglais, étant la majorité, ayant une plus grande puissance politique et financière, peuvent, en un certain sens, se permettre des fautes et des imprudences, dont nous ne pouvons pas nous payer le luxe. Une minorité est tenue, dans un sens, d'avoir plus de prudence, plus de sagesse qu'une majorité.

* * *

Mais le peuple canadien-français, nous diront certains excitateurs des passions populaires, ne l'entend pas ainsi; le peuple est pour la lutte retentissante, et votre tactique est souverainement impopulaire. Le peuple en a de reste de votre conciliation et même de votre modération. Le peuple est pour la manière de Bourassa et de Lavergne: des coups à ceux qui nous attaquent et à ceux qui pourraient nous attaquer, des coups à ceux qui ne pensent pas comme nous et qui osent le dire.—Cela n'est pas vrai et le peuple est plus sage qu'on ne le croit. Dans nos villes et dans nos campagnes, quand on cesse de l'exciter et de lui fausser l'esprit, même en face des sacrifices sensibles exigés pour la guerre, le peuple revient à son bon sens et dit partout: "On sait bien qu'il faut être avec l'Angleterre. On sait bien qu'il faut obéir à la loi."

Voilà ce que dit le peuple dans son ensemble, malgré tout ce que l'on a fait pour lui fausser l'esprit et pour le pousser à la résistance.

Mais quand il serait vrai, en fait, que le peuple, notre brave peuple trompé et exploité, serait pour la manière de Bourassa et de Lavergne, qu'est-ce que cela prouverait? Est-ce que la popularité, même quand elle l'emporte—ce qui n'est pas le cas ici—, serait une règle de sagesse et un critérium de vérité?

C'est un peu ce qu'il faudrait examiner; mais dans un prochain article.

J.-A. LANDER.

PENSÉES

Tel est l'objet et l'enchaînement des erreurs, qu'après avoir voulu fonder une morale sans religion, on a ensuite voulu fonder une société sans morale; et nous le savons.

LAMENNAIS

Diseur de bons mots, mauvais caractère.

PASCAL



LETTRE DE FRANCE

LA FRANCE ET LE SAINT-SIÈGE



VERRA-T-ON la République Française nommer un ambassadeur près du Pape ? Oui, très probablement. Mais quand ? Cela c'est une autre affaire. La mesure prévue peut tarder plus ou moins longtemps. Sans doute, presque tout le monde avoue qu'elle est inévitable, indispensable, urgente, et qu'il est contradictoire de l'ajourner encore, surtout d'une manière indéfinie. Contradiction ! Je le crois bien qu'il y a là contradiction ! C'est même, en général, cette contradiction des pensées et des volontés qui explique l'état si contradictoire des affaires religieuses en France.

Dans ma lettre précédente, je rappelais une parole officielle bien significative, que M. Clemenceau laissa échapper jadis, en 1906, lorsqu'il se trouvait ministre pour la première fois : "Nous sommes en pleine incohérence !". C'était deux ans après la rupture avec Rome; et un an après le vote de la loi destinée à régler la nouvelle situation de l'Eglise en France. Le gouvernement, la majorité des Chambres, la masse du parti républicain modéré ou avancé, tout le monde influent avait compté que le Pape accepterait cette loi. Or, le Pape venait de la repousser catégoriquement. M. Clemenceau ne se faisait pas prier pour ajouter (dans les conversations particulières mais sur le ton assez élevé qui lui est habituel) que l'attitude du Pape était logique. Outre la doctrine et la hiérarchie, résolument menacées par la nouvelle loi, il y avait encore la question de procédés. On sait que la majorité des Chambres et le gouvernement avaient affecté de ne tenir aucun compte du Pape; et M. Clemenceau lui-même, et lui surtout. Mais M. Clemenceau a toujours eu plus de désinvolture et plus de franchise que les autres. Il disait donc tout haut et à sa façon cavalière ce que les autres murmuraient avec embarras et confusion. On se trouvait dans une situation fautive; et on ne savait plus comment essayer d'en sortir.

C'est bien ainsi encore que se présente la question du rétablissement de l'ambassade française près le Vatican. Plus que jamais la France a besoin d'avoir là un ambassadeur. Cette nécessité est reconnue même par les radicaux avancés, c'est-à-dire par le parti pour lequel la suppression de l'ambassade était une espèce de dogme, en un mot par le parti qui s'enorgueillissait d'avoir supprimé l'ambassade. Dans les conversations privées, les radicaux avouent généralement que cette suppression, surtout depuis le commencement de la guerre, a des conséquences déplorables. La logique et le patriotisme, comme le vulgaire sens commun, prescrivent donc de revenir sur ce qu'on a eu le tort de faire; autrement dit de réparer une grosse erreur. Rien de plus simple... Oui, rien de plus simple

en théorie; mais rien de plus difficile quand l'amour-propre joue un rôle important. L'amour-propre des individus est presque toujours une obstacle redoutable. Eh ! bien, et l'amour-propre des groupes, des partis, des assemblées politiques !

Pour distinguer le véritable motif qui empêche les radicaux de prendre la décision qu'ils sentent et qu'ils reconnaissent nécessaire, on n'a pas besoin de se livrer à de longues recherches ni à de longues réflexions. Il suffit de recueillir certaines paroles prononcées ça et là dans ce milieu. En voici même qui ont été écrites à tête reposée et qui viennent d'être imprimées. Cette fois, il s'agit de l'amour-propre le plus ordinaire; de celui qu'on appelle le "qu'en dira-t-on ?" Dans un volume qui porte un titre à effet : "*Rome sans Canossa*", un député radical-socialiste écrit, avec une désinvolture assez dédaigneuse envers son parti : "En vérité, il y a une objection qui vaut contre le rétablissement d'une ambassade au Vatican ou l'envoi d'un missionnaire auprès du Pape : c'est le qu'en dira-t-on de la République." La thèse développée par l'auteur peut se résumer ainsi :—Nous devons rétablir l'ambassade près le Vatican; mais il faut avoir soin de ne la confier qu'à un radical bien connu comme tel, à un ferme adversaire des croyances religieuses, afin de montrer que nous nous rapprochons du Pape seulement pour notre intérêt politique et que nous ne faisons pas la moindre amende honorable.—

Le radical qui s'exprime de la sorte n'est pas le premier ni le dernier venu. Jeune encore, il a occupé les fonctions de sous-secrétaire d'Etat. C'est M. de Monzie, député du Lot. Il y a dans la personnalité de M. de Monzie une particularité assez piquante quoique déjà observée plus d'une fois chez des libres-penseurs en vue: des liens de famille religieux. M. de Monzie est proche parent de feu Henri Lasserre le célèbre historien des miracles de Lourdes et même, dit-on, son propre neveu. Le neveu, lui, on le voit, n'a aucun souci de la puissance surnaturelle. C'est la puissance politique seule qui l'intéresse; et il s'en sert avec l'énergie d'un homme très décidé et très entreprenant. Il n'a pas eu besoin de se contraindre pour se charger de dire tout haut ce que, depuis une douzaine d'années, (depuis la séparation) son monde politique a l'habitude de dire assez bas.

Jusqu'à la manifestation que vient de faire M. de Monzie, on ne connaissait guère que deux ou trois exemples de ce genre, du moins venus du même milieu. Un radical indépendant, M. Deloncle avait, dans la presse et aussi à la tribune, affirmé la nécessité, pour la France et pour la République, d'entretenir des relations officielles avec le Saint-Siège. Un autre dé-

puté modéré d'allure, israélite d'origine, M. Lazare Weiller, a plusieurs fois, dans divers journaux, exprimé cette conviction. Ils avaient eu l'air de ne produire aucun effet; mais les paroles qu'ils prononçaient avaient été retenues et avaient pris de plus en plus de consistance. La preuve, c'est l'intervention de M. de Monzie, accomplie avec une vigueur et une originalité qui attestent les continuel progrès de la même idée et qui lui assurent aussi des progrès nouveaux.

En intitulant son livre *Rome sans Canossa*, l'auteur a, en trois mots, et pour tout le monde, indiqué la double préoccupation qui l'anime, lui et son parti. Rétablir les rapports entre la République et le Pape, mais de manière à écarter même toute espèce d'amen-de-honneur, de désaveu, de regret, et, bien entendu, toute pensée de réparation et tout ce qui ressemblerait à cela le moins du monde. Les mots "*Pas de Canossa*" imprimés et commentés par M. de Manzie résument les antipathies, les haines... et les préjugés amassés contre Rome. Comme si le Saint-Siège avait jamais renouvelé à l'égard d'aucun chef d'Etat la pénitence, si méritée, imposée à l'empereur Henri IV d'Allemagne par le saint Pape Grégoire VII ! Seulement, le nom de Canossa, devenu symbolique, représente la réparation, petite ou grande, de torts plus ou moins avoués. C'est ainsi qu'au plus fort de l'abominable *Kulturkampf* Bismarck disait : "Nous n'irons pas à Canossa"... Et pourtant il y est allé !

Les radicaux, et notamment M. de Monzie qui les exhorte, doivent bien comprendre que le fait seul de renouer les relations avec la Papauté aura des conséquences diverses, quand ce ne serait que dans les procédés dont on usait et dont on usera envers elle. Le plus anti-religieux de nos ambassadeurs auprès du Pape sera bien obligé de lui parler poliment et de le traiter comme la plus haute puissance morale et même comme un souverain politique ! Mais oui. Ainsi que, dans la revue *Les Etudes*, au cours d'une brillante polémique avec M. de Monzie, le R. P. de la Brière le disait récemment, la puissance qui envoie un ambassadeur près du Pape lui reconnaît la souveraineté. On n'envoie d'ambassadeur qu'à un souverain.

Les radicaux finiront par comprendre cela et aussi plusieurs autres choses. Continuons d'avoir patience.

C'est déjà beaucoup qu'ils en soient à envisager pratiquement une mesure qui, il y a quelques années, leur semblait toute inadmissible et révoltante. Ceux qui sont vraiment patriotes pressentent qu'ils constateront souvent que l'intérêt national est d'accord avec l'intérêt religieux. En effet, la Providence leur ménage bon nombre de découvertes, elle qui emploie toutes choses à ses fins.

EUGÈNE TAVERNIER.

Les passions du cœur sont plus vives, mais moins constantes que celles de l'esprit.

LAMENNAIS

LA SEMAINE LITURGIQUE

Semaine du 20 octobre

Dimanche, 20 octobre.—XXII dimanche après la Pentecôte. Mémoire de S. Jean de Kenty.

L'introït de la messe est tiré du psaume *De profundis*, qui est la supplication de la misère du péché vers la miséricorde de Dieu.

Si vous considérez les iniquités, Seigneur, Seigneur, qui subsistera devant vous ? Mais la miséricorde est en vous, Dieu d'Israël. Du fond de l'abîme j'ai crié vers vous, Seigneur, Seigneur, écoutez ma voix.

La collecte de la messe est la prière que l'Eglise récite encore en d'autre temps pour toute nécessité moins déterminée qu'elle recommande à Dieu.

O Dieu notre refuge et notre force, soyez propice aux pieuses prières de votre Eglise, vous l'auteur même de la piété, et faites que nous obtenions sûrement ce que nous demandons selon la foi. Par Jésus-Christ notre Seigneur.

Prier selon la foi, c'est conformer nos demandes aux préceptes et aux conseils de l'Evangile, mais c'est ainsi prier avec l'Eglise, s'unir à la prière de l'Eglise.

Saint Jean de Kenty est encore un fils de l'illustre et infortunée Pologne, que sainte Hedwidge signalait à notre attention la semaine dernière.

Kenty est un village du diocèse de Cracovie. C'est là que naquit saint Jean, qui fut ensuite de longues années professeur de science sacrée dans l'université de Cracovie, où il avait brillamment fait ses études. Malgré ou plutôt avec ses travaux ordinaires, le saint professeur acceptait le ministère de la prédication qu'il rendait efficace par ses prières, ses charités et ses mortifications plus encore que par sa science. Pèlerin de Jérusalem et de Rome, détaché de tous les biens et de toutes les commodités de cette terre, il était en outre, comme tous les saints véritables, d'une charité exquise pour le prochain, dont il respectait tant la réputation qu'il en avait fait graver le précepte sur la muraille pour lui et pour ses visiteurs.

Après une vie toute de piété, de charité et de zèle, saint Jean mourut dans son pays et fut enseveli dans l'église de l'université de Cracovie. Il fut canonisé par Clément XIII en 1767, cinq ans avant le démembrement de sa patrie. L'office de saint Jean de Kenty a trois hymnes propres célébrant ses vertus. L'Eglise lui adresse cette touchante supplication pour sa patrie : *O vous qui n'avez jamais refusé de secourir personne, protégez le royaume de votre patrie, vos concitoyens polonais et même les étrangers vous le demandent.*

*O qui negasti nemini
Opem roganti, patrium
Regnum tuere, postulant
Cives poloni et exteri.*

Lundi, 21 octobre.—Saint Hilarion, abbé, mémoire de sainte Ursule et ses compagnes, martyres.

Ce que saint Antoine, abbé, était en Egypte, son disciple saint Hilarion, qui embrassa la vie érémitique dès l'âge de quinze ans, le fut en Syrie. Saint Jérôme nous a laissé la vie admirable de ce saint aussi dût à lui-même que terrible aux démons.

C'est lui qui disait à son corps pour repousser les tentations du plaisir: "Oui, je saurai faire que tu ne rejimbes plus; je te materai par la famine, je t'écraserai sous les fardeaux, je te ferai marcher par tous les temps; tu crieras tant la faim, que ne songeras pas au plaisir."

Le démon, n'ayant pu l'entraîner par l'attrait du plaisir des sens, tenta de l'effrayer en suscitant contre lui des voleurs qui se jetèrent sur sa pauvre cabane de joncs. Le saint les reçut en souriant et leur dit: "Celui qui est nu ne craint pas les voleurs."

Le démon l'attaqua ensuite lui-même de façon sensible sous forme de bêtes furieuses, mais le saint se moqua de lui. Alors le démon eut recours à une attaque plus subtile, celle de la vanité ou de l'orgueil, en faisant célébrer les louanges du saint par la foule qui se pressait de partout vers lui. Il se déroba à l'empressement des foules en se réfugiant dans une solitude plus profonde, où les démons seuls purent le suivre sans guère l'importuner.

Saint Hilarion mourut dans sa quatre-vingtième année. Il disait à son âme, à ses derniers moments: "Sors, que crains-tu? sors, mon âme, pourquoi hésiter? Il y a près de soixante-dix ans que tu sers le Christ, et tu crains la mort."

Que d'autres auraient raison de craindre bien davantage!

Sainte Ursule, fille d'un prince de Bretagne, et ses onze mille compagnes furent martyrisées à Cologne par les Huns. "La critique, dit Dom Guéranger, peut discuter, elle ne s'en fait pas faute, les circonstances qui présidèrent au recrutement de la légion virginale; mais le fait même de l'existence des onze mille élues que la flèche des Huns récompensa de leur fidélité par le martyre, n'a plus rien que rejette aujourd'hui la vraie science". Les universités de Paris, de Coïmbre et de Vienne honorèrent d'un culte solennel et particulier sainte Ursule et ses compagnes, auxquelles sainte Angèle de Mérici confia aussi la légion de ses filles et de leurs disciples: les Ursulines.

Mardi, 22 octobre.—Office ferial pour l'ensemble de l'Eglise, mais double fête particulière pour la cathédrale de Québec et aussi pour les églises consacrées du diocèse.

A la cathédrale et à l'église succursale de la basse-ville, c'est la fête de Notre-Dame de la Victoire instituée en 1694, par Mgr de Saint-Vallier, en reconnaissance de la libération de Québec assiégé par Phipps en 1690. C'est exactement en ce jour que l'amiral leva le siège et que Québec fut enfin sauvé par la spéciale

protection de la Sainte Vierge. On peut voir à ce sujet la notice récemment publiée sur Notre Dame des Victoires de Québec.

Pour les églises consacrées du diocèse c'est la fête solennelle de la dédicace de ces églises, fête de première classe avec octave.

C'est une fête très belle et pleine de divins enseignements que celle de la dédicace de nos églises, comme c'est un des rites les plus solennels et les plus significatifs que celui de leur consécration.

Pour comprendre la beauté et le sens de la consécration et de la dédicace de l'église catholique, il faut sans doute savoir la destination de nos temples consacrés à Dieu. Edifice de pierre ou de bois, riche ou pauvre, l'église est la demeure de Dieu parmi les hommes. C'est la maison du Père qui l'habite, qui y reçoit, y instruit, y réjouit, y nourrit sa famille. L'église est construite pour le ministère de la parole divine, pour le ministère des sacrements divins et surtout pour le plus substantiellement divin des sacrements: l'Eucharistie.

Il convient donc que l'Eglise sanctifie ce temple, qui n'aura plus aucun usage profane et qui doit abriter et contenir tant d'éléments divins, sans oublier les fidèles eux-mêmes qui doivent être saints et qui forment chacun, dans son âme et tous dans leur réunion, une église dédiée à Dieu.

Car si la dédicace ou consécration de l'église rappelle la consécration et la dédicace de l'âme par le baptême, elle préfigure aussi la dédicace de la Jérusalem céleste qui réunira tous les fidèles qui y entreront comme autant de pierres spirituelles, pour former la cité sainte que Dieu remplira de sa présence.

C'est même cette Jérusalem céleste, le temple de la bienheureuse éternité, que l'Eglise chante dans la belle hymne des Vêpres de cette fête: *Cælestis urbs Jerusalem*. Dom Guéranger en donne le texte primitif, qui remonte au VII^e siècle et qui fut composé lors de la dédicace du Panthéon à Rome. Les retouches opérées à cette hymne comme à tant d'autres, sous Urbain VIII par des humanistes souvent téméraires, lui ont enlevé de sa belle simplicité pour lui donner une élégance que l'on croyait alors plus belle. Voici la traduction du texte actuel.

Jérusalem, céleste cité, bienheureuse vision de la paix, bâtie de pierres vivantes, vous vous élevez jusqu'aux astres, entourée de milliers d'anges qui vous font un cortège d'épousée.

Dotée par le Père de sa gloire, la grâce de l'Epoux est sur vous répandue; Reine de toute beauté, que le Christ Roi s'est unie: combien heureux est votre sort d'Epouse, resplendissante cité des cieus!

Faites de perles brillantes, vos portes demeurent ouvertes pour tous: car c'est vers elles que la vertu conduit le mortel qui la prend pour guide, quiconque pressé de l'amour du Christ supporte ici-bas des tourments.

Il faut que toute pierre, pour entrer dans vos murs, se livre à l'ouvrier qui la polit sous les coups répétés du

marteau, du ciseau salutaire; il faut qu'elle s'appareille et se laisse fixer pour y trouver place honorable.

M. Maurice Barrès a tiré une leçon magnifique de cette vieille hymne, mais c'est au vieux texte non remanié que le délicat littérateur a voulu revenir, pour prendre la défense des églises de France:

“Vous saurez tout ce que vous voulez savoir des églises, si vous lisez l'office de la dédicace. C'est l'ensemble des cérémonies auxquelles on procède pour dédier un édifice au culte, pour le rendre sacré, de profane qu'il était. Surtout, lisez avec soin l'hymne célèbre placé au centre de cet office, et qui le résume, en exprime le sens profond.

“Ainsi me parlait dom Pastourel, et tout en marchant, il me récitait et commentait chaque strophe avec une force et une poésie qui ont pour toujours placé dans mon esprit l'essentiel de sa leçon.

“Aujourd'hui, d'instinct, je suis allé chercher dans mes livres cet hymne de la dédicace. Je le relis, j'y retrouve mes souvenirs et j'y vois une doctrine, fixée depuis le septième siècle qui, ma foi, vous a tout de même un autre horizon que les vues de M. Briand.

*Urbs Jerusalem beata,
Dicta pacis visio
Quæ construitur in cælis
Vivis ex lapidibus
Et Angelis coronata
Ut sponsata comite.*

*Jérusalem, ville bienheureuse
dite la vision de la paix,
qui est construite dans les cieus
avec des pierres vivantes,
et qui est couronnée d'anges
comme d'un cortège nuptial*

“Voilà posée dès la première strophe l'idée profonde de l'Eglise: il existe une triple analogie entre les pierres de l'édifice, les bienheureux de la Jérusalem céleste et les fidèles qui militent ici bas. Et d'un bout à l'autre de l'hymne, le thème va se développer sur cette confusion voulue, sans que l'on sache jamais de quel édifice il s'agit, du tangible ou du mystique. Cette construction de pierre est en même temps une construction spirituelle, l'assemblée des croyants et l'épouse du Christ.

*Nova veniens e cælo,
Nuptiali thalamo
Præparata, ut sponsata
Copuletur Domino*

*C'est une nouvelle Jérusalem qui vient du ciel
préparée pour le lit nuptial,
afin qu'elle soit épousée
et embrassée par le Seigneur.*

“Comment peut-on pénétrer dans cette maison, dans cette société, dans cette Jérusalem céleste? La strophe troisième va nous le dire. Ils ont leur entrée

de droit, tous ceux qui souffrent au nom du Christ. Cette condition, me faisait remarquer dom Pastourel, précise bien le caractère non ésotérique du christianisme. Notre religion ne contient rien qui doive rester le privilège de quelque initiés. A cet égard, elle est tout le contraire des anciennes religions grecques et orientales où l'adytum, la cella était réservée à une élite, le péristyle seul étant accessible au vulgaire. Chez nous, l'hymne le dit expressément, l'adytum est ouvert à tous.

*Portæ nitent margaritis
Adytis patentibus;
Et virtute meritorum
Illuc introducitur
Omnis, qui ob Christi nomen
Hic in mundo premitur.*

*Les portes brillent de pierres précieuses,
l'adytum est ouvert;
tous ceux qui souffrent au nom du Christ
ont le droit d'y pénétrer.*

“Ces souffrances, qui ouvrent l'accès de l'Eglise ont aussi présidé à sa construction. C'est à coups de marteau, qu'un ouvrier façonne, appareille les pierres; et c'est encore sous le marteau que le divin ouvrier façonne, appareille les âmes. Les pierres et les âmes se perfectionnent sous la douleur, et c'est elle qui leur donne un rang dans la hiérarchie de l'édifice.

*Tusionibus, pressoriis
Expoliti lapides,
Suis coaptantur locis
Per manus artificis,
Disponantur permansuri
Sacris ædificiis.*

*Les pierres polies
par les meurtrissures et les coups
sont assemblées à leur place
par les mains de l'ouvrier,
et fixées pour demeurer toujours
dans le saint édifice.*

“Et l'ouvrier constructeur de cette église, le Christ y a été placé par son Père: il demeure dans les fondations de l'édifice, il forme la pierre angulaire, il relie le double mur. C'est par leur foi dans le Christ que les fidèles sont une société et communient avec les morts.

*Angularis fundamentum
Lapis Christus missus est,
Qui parietum compage
In utroque nectitur,
Quem Sion sancta suscepit
In quo credens permanet.*

“Quel dommage que M. Briand n'ait pas connaissance de ce beau texte ! Il y découvrirait la pensée exacte et profonde de ces catholiques qu'il se propose d'organiser. Et c'est bien le moins, quand on veut

régenter une collectivité, d'en comprendre la nature essentielle. Après avoir lu ce vieux poème, toujours vivant, répété chaque année, depuis quatorze siècles, dans toutes les églises de France, qui s'y reconnaissent, il saurait de science certaine ce que l'édifice religieux représente dans la doctrine catholique: des âmes cimentées par une même croyance, la communion des vivants et des morts, une haute demeure construite pour proclamer, affirmer et maintenir la foi, bref un *credo*, tout de force et d'élan au centre et au-dessus de nos villes."

Mercredi, 23 octobre.—Office ferial.

Jeudi, 24 octobre.—Office ferial.

Vendredi, 25 octobre.—S. Chrysanthe et Ste Daria, martyrs.

S. Chrysanthe avait converti son épouse sainte Daria et tous deux vivaient dans la virginité, se donnant aux œuvres de charité et surtout à la conversion des payens. De noble race leur influence était grande et les conversions opérées par eux très nombreuses. Ils furent pour cette raison arrêtés et torturés de diverses façons durant la persécution de Valérien, celle commencée en 257. A la fin ils furent jetés ensemble dans un arénaire de la voie Salaria que l'on combla sur eux. Ils furent ainsi enterrés vivants.

Les chrétiens de Rome honorèrent sans tarder le lieu de leur martyre et leur tombeau. Lors du premier anniversaire de leur martyre, peu de temps après le martyre de S. Tarcisius, "des chrétiens, raconte M. Paul Allard, s'assemblèrent, pour aller prier dans l'arénaire de la voie Salaria nouvelle, près du caveau muré où reposaient les deux Saints. Pendant l'oblation du saint sacrifice, des soldats apportèrent des pierres, du sable, bouchèrent à la hâte le souterrain: les pèlerins furent à leur tour enterrés vivants. Le lieu où reposaient tant de victimes finit par être oublié. Quand la tombe de Chrysanthe et de Daria eut été retrouvée, après la paix de l'Eglise, on aperçut dans cette crypte deux fois vénérable non seulement les reliques des chrétiens qui y avaient péri, des squelettes d'hommes, de femmes, d'enfants étendus sur le sol, mais encore les vases d'argent apportés pour la célébration des saints mystères. Saint Damase restaurant la catacombe, ne voulut point toucher à cette scène de martyre. Il s'abstint de faire des travaux dans la crypte, et d'y mettre aucun ornement étranger; il se contenta d'y poser une inscription et d'ouvrir dans la muraille une petite fenêtre, afin que tous pussent contempler les restes épars des pèlerins morts au milieu de leur prière. On les voyait encore au sixième siècle. Espérons que de nouvelles fouilles nous en rendront quelque souvenir, peut-être des fragments de l'inscription damasienne, peut-être la fenêtre même par laquelle nos pères ont contemplé cet émouvant spectacle, une messe célébrée au troisième siècle et interrompue par le martyre."

Samedi, 26 octobre.—Vigile anticipée des SS. Simon et Jude, mémoire de S. Evariste, pape et martyr, Il faut un jour de préparation pour célébrer la fête des Apôtres: c'est leur vigile, qu'il faut passer en renouvelant dans nos âmes l'esprit de prière et de pénitence.

Saint Evariste fut le cinquième pape. Il succéda à S. Clément qui avait succédé à S. Clet, lequel avait succédé à S. Lin le successeur de S. Pierre.

S. Evariste était né en Grèce d'un père juif. Il gouverna l'Eglise neuf ans et trois mois, du temps de l'empereur Trajan, et fit plusieurs ordonnances touchant le gouvernement de l'Eglise romaine. Il couronna sa vie par le martyre, en l'année 195, et fut enseveli près de saint Pierre au Vatican.

L'ABBÉ J.-A. D'AMOURS.

LA PENSÉE ALLEMANDE

DU PROFESSEUR LASSON:

Un Etat ne saurait logiquement admettre au-dessus de lui, sans disparaître par le fait, aucun tribunal dont il doit accepter les décisions.

Entre les Etats ne peut régner que la guerre.

Le conflit est l'essence même de la règle des relations entre Etats; l'amitié n'est que le hasard et l'exception.

D'Etat à Etat, il n'y a pas de loi. Une loi n'étant qu'une force supérieure, l'Etat qui en reconnaîtrait une avouerait sa faiblesse.

Un petit Etat n'a droit à l'existence qu'en proportion de sa force de résistance.

Entre Etats, il n'y a qu'une force de droit: le droit du plus fort.

Pour supprimer la guerre, il faudrait supprimer l'Etat, c'est-à-dire organiser le despotisme et l'esclavage universel.

La loi est l'arme du faible.

L'absence de préparation à la guerre est chez un peuple signe de décadence physique et morale.

Le faible, en dépit de tous les traités, est toujours la proie du plus fort.

Toute guerre raisonnable est une guerre à propos des formes de culture.

Le faible se fie à l'inviolabilité des traités... mais la guerre survient et démontre qu'un traité a pu être mauvais ou que les circonstances ont changé.

D'Etat à Etat, il n'y a pas de loi.

Un Etat ne saurait commettre de crimes.

L'APPEL DE LA TERRE

Roman de mœurs saguenayennes par Jean Sainte-Foy

(Suite)

XIV

—Fi !... des mauvaises herbes.

—Jolies fleurs.. vos mauvaises herbes.

—Mais poison quand même...

Et Paul Duval s'assied près de Blanche Davis qui, a demie couchée dans une chaise longue, respirait avec délice un énorme bouquet de fleurs des champs que venait de lui apporter un gamin du village. Les deux jeunes gens étaient en ce moment sur la véranda de la Villa. Paul était venu, ce soir, comme toujours, demander des nouvelles de la jeune fille et on lui avait permis d'aller la voir. Elle s'était levée et le médecin lui avait même permis de sortir.

C'était un soir délicieux de rêve. Du parterre arrivaient des parfums suaves de fleurs fanées; les grands arbres du jardin dormaient, majestueux et calmes, sans un souffle dans leurs feuilles pressées, et le ciel, implacablement bleu, malgré l'obscurité grandissante, versait une lumière diaphane sur toute la nature. D'en bas, le long et berçant murmure du fleuve montait, engourdissant les êtres et les choses.

Autour de la Villa, un engoulement voltigeait en jetant de temps en temps son cri perçant dans le silence du soir... Pendant quelques instants, les deux jeunes gens suivirent des yeux les capricieuses et gracieuses évolutions du "mangeur de maringouins". L'oiseau, parfois, rasait le toit de la Villa puis, disparaissait dans les arbres; on croyait le voir sortir d'un endroit quand il apparaissait soudainement du côté contraire; il s'élevait dans l'air comme un trait à une grande hauteur et on le perdait de vue, puis il plongeait tout à coup en flèche jusqu'au ras du sol où il glissait, un instant, comme une ombre; puis, au dessus du parterre, il se mettait à exécuter une série de mouvements semi circulaires, des courbes bizarres et disparaissait ensuite dans la direction du Parc, probablement à la poursuite de ses insectes favoris...

—Eh, bien. Monsieur le Botaniste, dit tout à coup la jeune fille, en brandissant gracieusement son bouquet vers l'instituteur, êtes-vous toujours prêt à soutenir que ces jolies fleurs sont du poison; là, sérieusement?...

—Très sérieusement... ces jolies fleurs, ne vous en déplaise, sont un poison violent pour notre bonne terre; vous pouvez les aimer pour leur beauté; nos gens les haïssent car elles font mourir leurs plantes cultivées, celles qui produisent du pain... Ils les traitent comme des ennemies; ils les arrachent avec colère quand ils les trouvent au milieu d'un champ. Tenez... ces jolis épis verts, au milieu de votre bouquet,

c'est du mil sauvage, la setaire verte; sa graine est l'une des impuretés communes dans nos champs cultivés;... Ne caressez pas trop ces petits groupes de fleurs auréolées de ces longs poils roux; cette branche de petites fleurs qui exhale le parfum de la fève du Tonka et qui ressemblent à du muguet, c'est l'houlque odorante où si vous aimez mieux, le foin d'odeur; ces fleurs prennent toute la place des plantes cultivées en les étouffant traitreusement; elles sont dangereuses autant qu'elles sont belles et qu'elles sentent bon..... Voici une grappe de folle-avoine; ces tiges florifères sont des plus nuisibles à nos grains... Mais vous avez de tout dans votre gerbe ! Ces rhizomes longs et jaunes avec ces petites fleurs en forme d'oreilles, si nombreuses et si délicates, c'est de la petite oseille et c'est un poison violent pour nos paturages et pour nos prairies... Ah ! voici une tige de spergule ou, moins scientifiquement, un brin de l'herbe à Bolduc: c'est l'ennemie jurée de nos trèfles... Ne trouvez-vous pas que ces feuilles linéaires étroites et ascendantes feraient un modèle d'aigrette à chapeau qui ravirait M. Davis?

Et puis, voilà de la silène enflée, le joli carnillet, la plante intéressante de nos jeunes années, déclama plaisamment l'instituteur; si cette herbe n'était pas si méchante pour notre bon trèfle rouge on l'aimerait.. Vous voyez ces petites capsules ovoïdes globuleuses enclose dans ce calice enflé, vert pâle et veiné de pourpre claire... elles sont amusantes comme des petits feux d'artifice.

En disant cela le jeune homme cueillit délicatement dans la gerbe l'une des capsules de la silène puis, prenant en tremblant un peu l'une des mains de la jeune fille, il en frappa légèrement le revers de la capsule qui éclata avec un petit bruit sec comme le frottement d'une allumette sulphureuse...

La jeune fille se sentit délicieusement émus par le contact de la main du jeune homme; elle ria nerveusement, pour la forme, de l'innocent manège, puis, tranquillement, montrant sa gerbe à l'instituteur :

—Et puis?... il y a là encore beaucoup d'autres fleurs...

—Oui, en effet, je vois de la moutarde sauvage, de la bardanette, du grand plantain, des marguerites, de la petite bardane, une branche de moutarde tanaïs verte, un brin de fausse giroflée et même quelques cheveux de la perruque du diable. Mais je vous fatigue, sans doute: aussi, nous reprendrons plus tard, si vous le voulez, notre cours de botanique. Je venais, ce soir, m'informer de votre santé, et je vous trouve debout, Blanche, donc en pleine guérison... Je suis donc le plus heureux des hommes...

—Mais non le moins soucieux... observa la jeune fille. Vous avez quelques chose, Paul?

—Moi ?

—Ne niez pas...

Il y eut un instant de silence. L'engoulement de tout à l'heure reparut et exécuta trois ou quatre demi cercles vertigineux autour du parterre et disparut de nouveau, cette fois, dans le bleu sombre du fleuve.

Ce fut comme le signal de la nuit. La brise fraichit tout à coup; un grand brouillard d'ombres grises s'étendit sur le fleuve et l'on vit le grand œil rouge du phare de l'Îlet-aux-Morts se promener sur l'eau. L'instituteur tressaillit. Il se souvint qu'un soir, sous les étoiles, aux Bergeronnes, comme il était avec Jeanne, sur la route de l'église, un autre grand œil lumineux fouillait ainsi l'horizon.

—Blanche, fit-il tout à coup, n'aurions-nous pas pris pour de l'amour des sensations qui n'en sont que le parfum lointain ?...

—Ah ! taisez-vous, Paul, ne me faites pas mourir... Je vous aime, moi, vous le savez... tu le sais et tu m'aimes aussi, tu me l'as dit, un jour... Ecoute-moi, mon Paul, quand je serai mieux, très mieux, je déclarerai à mon père que son devoir est de consentir à notre union.. Oui, je comprends vos... tes scrupules; à cause de certaines conventions ridicules tu ne peux croire à notre union définitive... chasse tes scrupules, mon ami, mon bon ami... c'est du poison comme ces fleurs... ils sont l'ennemi de notre amour; il faut les arracher vite, ils pourraient empoisonner notre bonheur... mon bonheur. Oui, mon bien-aimé, je te le dis encore, il sera du devoir de mon père de nous laisser aimer... Je le lui démontrerai... Et puis, ne m'as-tu pas sauvé la vie; sans toi, je dormirais là-bas, au fonds du gouffre noir du Saguenay, avec les affreuses barbottes que nous pêchions, un jour, sur le quai de l'anse, t'en souviens-tu ? Brrr!.. qu'elles étaient affreuses! Mon père est bon, il m'aime et il se souviendra du drame de la Pointe-aux-Bouleaux; mon père est ton débiteur, mon Paul... et je suis ta débitrice aimée qui ne peut vivre sans toi... sans son sauveur...

—Et comment trouvez-vous notre malade, monsieur Duval, demanda Madame Davis qui apparut tout à coup dans l'encadrement de la porte de la Villa. N'est-ce pas qu'elle est bien ?

—Dans quelques jours, répondit Paul que la surprise avait fait un peu pâlir, je suis sûr qu'il ne paraîtra rien du terrible choc que vient de subir mademoiselle Davis. J'en suis heureux pour vous, Madame, et aussi pour Monsieur Davis...

—Et c'est à vous, monsieur, que nous devons notre bonheur, souffrez que je vous en remercie encore. Vous savez, nous sommes vos débiteurs pour la vie...

XV

On était au mois d'août. Blanche Davis était maintenant complètement rétablie et elle avait repris

ses habitudes de la campagne. En compagnie de Paul Duval, elle continuait ses excursions à travers la campagne. Depuis le retour à la santé de la jeune fille, les deux amis étaient d'autant plus libres de folâtrer dans les champs et dans la montagne que Gaston Vandry, appelé subitement à Montréal, par la maladie de son père avait prolongé son absence plus longtemps qu'il ne l'avait voulu mais moins que Blanche et Paul l'auraient désiré.

...On se berçait même de l'espoir de ne plus le revoir du tout à Tasoussac quand, un matin, on vit descendre le jeune homme d'un bateau de la Cie Richelieu & Ontario.

Dans la journée, Gaston Vandry eut une longue conversation avec M. Davis.

Quelques jours passèrent.

Enfin, M. Davis voulut avoir avec sa fille une conversation définitive sur le sujet qui, depuis le retour de Gaston Vandry surtout lui tenait particulièrement au cœur. Il profita d'une après-midi, où tous trois, sa femme, Blanche et lui étaient réunis dans le jardin. Le brave homme prit son courage à deux mains et entra de plein pied dans la question. Il savait, au reste, par expérience, que les détours ne prenaient pas avec sa fille. Il jeta un regard effaré sur sa femme, puis, sans lever les yeux sur Blanche;

—Fille, dit-il, M. Vandry vient de me demander la main de Mademoiselle Blanche Davis... Voyons, Blanche, ne voudrais-tu pas devenir Madame Gaston Vandry... C'est un jeune homme d'avenir, tu l'as dit souvent... et je suis sûr qu'il te rendra la plus heureuse des femmes.

Blanche, à cette attaque directe, eut un petit éclat de rire nerveux, et répondit résolument :

—Non... mon père, merci... Je ne veux pas devenir Madame Gaston Vandry.

—Cependant, poursuivit le père devenu sévère tout à coup, tu as déjà manifesté devant moi le désir de te marier... Mademoiselle, ajouta-t-il avec ironie, voudrait-elle alors nous dire le nom de celui qu'elle a choisi pour gravir avec elle les sentiers fleuris de l'Hyménée? Nous avons eu peu le droit de le savoir, je pense.

—L'homme à qui j'ai donné mon cœur, père, se nomme Paul Duval; il est maître d'école à Tadoussac; je l'aime et il m'aime... et vous n'ignorez pas qu'il m'a sauvé la vie. Votre devoir, mon père est de rendre heureuse votre fille en consentant à son union avec celui qu'elle aime.

—Elle est folle, s'écria douloureusement M. Davis.

—Mademoiselle, interrompit Madame Davis, j'espère que votre père fera en effet son devoir; et ce devoir c'est de vous empêcher de commettre une sottise.

—M. Gaston Vandry ne m'a jamais aimé un seul instant, s'écria la jeune fille de plus en plus enhardie; je ne l'aime pas et je ne veux pas être sa femme, jamais. J'épouserai l'homme que j'aime et qui m'aime.

Alors, le père se fit câlin; il se mit aux genoux de son enfant.

—Voyons, fillette, dit-il, réfléchis; ne vas pas nous couvrir de ridicule; tu es riche; tu auras des millions, des terres, des villas. Paul Duval est pauvre, c'est un maître d'école de campagne. Il t'aime, dis-tu, mais c'est parce que tu es riche.. Il t'a sauvé la vie, c'est vrai et j'ai envers lui une grosse dette de reconnaissance. Aussi je le récompenserai bien avant de partir... Je lui donnerai autant d'argent qu'il en voudra...

—Je l'aime, répondit simplement la jeune fille à cette insulte de son père à son bien-aimé.

—Eh bien. moi aussi, je t'aime, s'écria M. Davis avec colère; je t'aime bien; tu es mon unique enfant et j'ai un devoir à remplir envers toi; j'ai une réponse à te donner et cette réponse, entends-tu, c'est: Jamais comprends-moi bien, jamais Paul Duval, n'entrera dans ma famille tant que moi, le chef, je serai vivant.

Puis, élevant davantage la voix, il ordonna durement :

—Allez-vous-en dans votre chambre, mademoiselle, et veuillez réfléchir sur mes paroles...

Monsieur Davis, au paroxysme de la colère, ramassa son chapeau et sa canne qui gisaient sur un banc et sortit précipitamment du jardin en disant à sa femme :

—Je vais aller le voir moi-même, ce magister de malheur, et nous verrons bien...

Et M. Davis fila comme une flèche dans la direction du village.

La mère de Paul qui, depuis son dernier voyage à Tadoussac, se doutait de quelque chose encore était revenue faire une seconde visite à son fils. Tous deux étaient en tête-à-tête dans le "salon" de la mère Thibault quand cette dernière vint dire à Paul que M. Davis demandait à lui parler. Le jeune homme pâlit. Il se doutait de l'objet de la visite du père de Blanche; mais il résolut d'être fort quoiqu'il arrive.

—Faites-le entrer ici, dit-il à Madame Thibault... Vous pouvez rester, mère.

M. Davis entra, raide, et salua froidement la mère et le fils.

—J'aurais à vous parler un instant, monsieur, dit-il,

Mais il se sentait visiblement embarrassé par la présence de la femme. Paul s'en aperçut :

—Je n'ai point de secrets pour ma mère, et je suis à vos ordres, monsieur, vous pouvez parler.

—Monsieur, commença le père de Blanche, je sais que depuis notre arrivée à Tadoussac vous avez eu souvent l'occasion de rencontrer ma fille...

—J'ai même eu celle de lui sauver la vie, interrompit Paul en souriant légèrement.

—Oui, je sais... répondit M. Davis, un peu interloqué, je vous en suis, croyez-moi, très reconnaissant et je veux régler cette dette-là avec vous... avant mon départ pour Montréal... même immédiatement, si vous le voulez... Mais je voudrais savoir, aupa-

vant, s'il ne vous est jamais arrivé dans vos relations avec ma fille, de franchir les bornes de la simple camaraderie... de passage; je connais ma fille; elle est sensible et impressionnable; elle se laisse emporter facilement; elle s'emballe aux beaux discours qu'on lui fait, mais ce qu'elle vient de me déclarer me permet de croire que ces beaux discours ont eu un effet néfaste... sur son cœur. J'ai choisi pour ma fille, monsieur, celui que notre monde me conseillait de choisir et je viens de lui exprimer clairement que je n'en veux pas d'autres...

Paul répondit :

—J'ai peut-être eu tort d'avoir été trop sensible aux charmes de mademoiselle Davis; mais je sais, monsieur, qu'il est défendu à un honnête homme d'abuser de la confiance et de l'amitié qu'on peut avoir pour lui. Je ne vous cacherai pas et, au reste, vous le savez, que mademoiselle Davis m'a franchement déclaré son amour et à cela je lui ai exprimé mes scrupules. Notre situation, monsieur, est différente et dusse-je broyer à jamais mon cœur et briser celui de votre fille je n'aurais jamais, par les moyens dont malheureusement vous semblez me croire capable, rendu votre fille coupable de la mésalliance que vous craignez... D'ailleurs, monsieur, vous êtes là, et vous avez pour vous la puissance paternelle à laquelle je n'aurai jamais la témérité de m'opposer. Mais d'un autre côté, je vous défie, de nous empêcher, votre fille et moi, de nous aimer. Contre cela, monsieur, vous ne pouvez rien faire... Et maintenant, monsieur, à part l'aveu de notre amour réciproque, me soupçonneriez-vous de quelque chose de répréhensible?

M. Davis, frappé de la loyauté empreinte sur la physionomie du jeune homme, fit un signe de dénégation :

—Je ne vous accuse pas monsieur... mais vous comprenez ma situation. Nous avons des obligations envers le monde auquel nous appartenons. Votre intelligence, l'intuition que je vous accorde des choses de ce monde-là me dispensent de préciser davantage... Voulez-vous me promettre de ne jamais chercher à revoir ma fille? Je sais que je vous demande là un gros sacrifice... Au reste, monsieur, je n'oublis pas que vous avez sauvé ma fille et qu'elle vous doit la vie... Vous n'aurez pas affaire à un ingrat... Vous engagez-vous, moyennant une somme que vous fixerez vous-même...

Mais Monsieur Davis, n'eut pas le temps de finir sa phrase et de tirer d'une poche intérieure de son habit son carnet de chèques. Paul, blémissant sous l'insulte, s'approcha de lui :

—Je suis pauvre, monsieur, mais je n'ai jamais été outragé par personne. Vous venez de commencer. Votre argent, je la repousse comme une aumône indigne de vous et de moi. J'ai maintenant le droit de ne plus vous entendre.

Navré, indigné, le jeune homme fondit en larmes et laissa tomber sa tête sur l'épaule de sa mère.

M. Davis, interdit, réalisa qu'il était allé trop loin. Il voulut balbutier des excuses, mais Madame Duval ne lui en laissa pas le temps. La tête haute, les yeux chargés d'éclairs, elle s'approcha de M. Davis:

"Allez-vous-en, monsieur, vous voyez bien que mon enfant pleure!...."

(à suivre)

JEAN STE FOYE.

Au 14 octobre 1918.

ROME

—Arrivée dans un port de l'Atlantique de Son Excellence Mgr Pietro di Maria, le nouveau délégué apostolique au Canada. Cette nouvelle réjouira les catholiques canadiens, inquiétés par la durée—un mois—du voyage sur mer de Mgr di Maria, lequel succède à Mgr Stagni.

—Le Séminaire des Missions étrangères américaines à Maryknoll, N.-Y., est autorisé par la S. Congrégation romaine de la Propagande à présenter ses sujets à l'ordination sous le titre de cette Mission. Cette œuvre américaine d'apostolat catholique a déjà fourni son premier contingent de missionnaires pour la Chine.

QUEBEC

—L'épidémie de la grippe a pris des proportions inquiétantes. Notre ville est particulièrement ravagée par le fléau mystérieux, qui à beaucoup n'a point pardonné. Voilà pourquoi la liste des morts à enregistrer ici est, cette semaine, aussi substantielle. Une analyse officielle n'a révélé aucun microbe autre que celui de Pfeiffer, reconnu comme le microbe ordinaire de la grippe. Mais peu importe le nom, car les vieux n'ont guère souvenance qu'une épidémie ait causé tant d'émoi et nécessité tant de précautions, au point qu'il faille restreindre sans pitié les réunions publiques ou simplement sociales, et même les assemblées de fidèles aux églises, sans compter peut-être le cérémonial des funérailles. Et il y a quelque chose de particulièrement émouvant dans le défilé de ces prêtres et de ces médecins victimes—jusqu'à le payer, un certain nombre, de leur vie même—de leur nécessaire dévouement.

A Montréal, à Sherbrooke, aux Trois-Rivières, un peu dans tout le Canada et dans tous les Etats-Unis, la sinistre visiteuse fait des siennes et multiplie les deuils.

Humiliation et prière: mettons à profit, avec les conseils des autorités sanitaires et les secours de l'art, ces deux grands moyens surnaturels recommandés par Son Eminence le Cardinal et grâce auxquels il y a malgré tout, pour des chrétiens, l'espérance!...

—Pour Québec, ouvrons notre nécrologe hebdomadaire par les noms de MM. les abbés C.-A. Collet, ancien aumônier à Mérici, Conrad Raymond, vicaire à Plessisville, Antonio Courchesne, vicaire à Cap-

LES FAITS DE LA SEMAINE

Panet Frémont, professeur à l'École de Médecine, et MM. les notaires Lionel Cannon et J.-Arthur Fortier.

—Une vingtaine de poursuites sont prises en Cour de Police pour violation de la loi Scott. Quelques-uns des inculpés plaident coupables et sont condamnés à l'amende, pendant que s'instruit avec toutes les formalités le procès des autres.

—Conférence du révérend Russell Wakefield, évêque anglican de Birmingham, en Angleterre, à la Salle des Chevaliers de Colomb, sous les auspices du Club Canadien. Le distingué conférencier parle de la guerre. Il montre, d'abord, que l'Angleterre ne pouvait rester en dehors du conflit, puisqu'il s'agissait de défendre une cause juste et vitale pour l'avenir des peuples civilisés. Puis il raconte l'effort immense de l'Angleterre, après quoi il fait, en français, un éloge ému du 22^e et prononce, à l'adresse des Canadiens-Français:

"Nous vous remercions de votre participation glorieuse. Et je crois que, quand la paix sera venue, vous trouverez qu'en Angleterre nous vous comprenons mieux qu'auparavant. Nos pays pourront alors être unis dans une amitié et un respect sincères et mutuels..."

"Vous avez vos difficultés internes comme chez nous. Vous avez la politique... tout le monde ne peut évidemment voir du même œil. Mais je sais qu'on restera fermement attaché ici à l'Empire. Et je suis persuadé, d'autre part, qu'il y aura assez de sagesse, dans toutes les parties de l'Empire pour laisser à la confraternité impériale liberté complète dans tout ce qui concerne la vie intérieure de chacun."

CANADA

—Aujourd'hui 14 jour d'actions de grâces par tout le pays, en vertu d'une proclamation du gouverneur en conseil. Sachons nous incliner devant Dieu et Le remercier bien vivement des victoires décisives et qu'Il daigne accorder à la juste guerre des Alliés, à nos vaillants hommes d'armes sur le point de cueillir le juste fruit de leurs héroïques efforts!

—Le R. P. François-Michel Roberge, supérieur du Séminaire de Joliette, est nommé assistant-supérieur général des Clercs de Saint-Viateur, en remplacement de feu le P. Coutu. Il partira bientôt pour

l'Europe, où se tient la direction générale de cet Ordre méritant, le T. R. P. Lajoie, supérieur général des C. S. V., résidant, avant la guerre, à Jette-Saint-Pierre, près Bruxelles, en Belgique. Le P. Roberge est né à Saint-Cuthbert de Berthier, le 10 février 1866. Il est entré chez les Clercs de Saint-Viateur en 1888 et a été ordonné prêtre par Mgr Fabre le 23 mai 1891. De 1902 à 1904, il a étudié les belles-lettres à l'Institut catholique de Paris. Il est remplacé à la tête du Séminaire de Joliette par le R. P. Joseph Latour.

—Mort de MM. les abbés Albert Leduc et Albert Gilbert, du Collège de Saint-Jean, et J.-A. Benoit, curé à Spaulding, au diocèse de Sherbrooke; des RR. PP. G.-A. Dion, supérieur provincial des Pères de Sainte-Croix, Joseph Caron, du monastère des Rédemptoristes de Sherbrooke, et Auguste Suffa, O.M.I., curé à Sainte-Marie de Régina, en Saskatchewan.

—Mort de M. Paul-Emile Lamarche, avocat à Montréal, assistant-aviseur légal de la métropole, ancien député de Nicolet; du capitaine Angus McIntosh, gendre de Son Excellence le Gouverneur Général, et de M. J. Fogarty, journaliste au *Star*, de Montréal.

—Inauguration à Winnipeg, par sir Thomas White, ministre des Finances, de la campagne en faveur du nouvel emprunt de la victoire, au montant de 500 millions. Les coupons seront pour des périodes de 10 et de 15 ans. Les souscriptions sont payables comme suit: 10 p.c. comptant, 20 p.c. le 6 décembre 1918, 20 p.c. le 6 janvier, 20 p.c. le 6 février et 30 p.c. le 6 mars 1919. Les placements sont à 5½ p.c. Les coupons seront par dénominations de \$50, \$100, \$500 et \$1,000. La campagne de vente durera du 28 octobre au 16 novembre.

Que les brillantes victoires que nous forgent nos armées soient un encouragement de plus aux bourses patriotes, lesquelles auront eu le plaisir de supporter un emprunt qui n'aura jamais mieux mérité son nom!

—Mettant suite à sa politique ouvrière inaugurée avec l'appui de M. le sénateur Gédéon Robertson, et voyant venir d'autres troubles, notamment une menace de la Fraternité des employés de chemins de fer devant prendre effet aujourd'hui, le gouvernement fédéral passe un arrêt en conseil interdisant sous des peines rigoureuses, pour la durée de la guerre, les grèves et les *lockout*, ou renvois en masse d'ouvriers par les patrons. On veut forcer les parties à utiliser les moyens de conciliation institués et, notamment, la loi des différends industriels.

—M. C.-H. Cahan, avocat à Montréal, est nommé directeur de la Sûreté publique, un département qu'on vient de former à Ottawa. Il explique, dans un communiqué intéressant, la raison d'être des fonctions qui lui sont assignées:

Il y a cinq mois, dit-il, M. Robert Borden me pria de faire des recherches sur les agissements des bolchéviks au Canada. On admettait généralement que Léon Trotzky vivait aux Etats-Unis, en 1917, et qu'il partit pour la Russie à la chute du czar. Il

était reconnu comme le chef des socialistes. Trotzky est un Russe juif. Il fit ses exploits en Russie avec l'argent des propagandistes allemands aux Etats-Unis.

Un autre Russe juif, Bill Shatoff, quitta aussi l'Amérique en 1917. En Russie, il est devenu shérif. On est en mesure de croire que les I. W. W. ont subi l'influence de ces révolutionnaires notoires.

Depuis 1917, leur propagande a gagné le Canada. Des associations anarchistes se sont formées, cependant que la littérature était distribuée parmi les ouvriers, semant des idées anarchistes et subversives. Les groupes d'aubains sont surtout contaminés.

Le ministre de la justice me prie d'organiser un département de la sûreté qui travaillera de concert avec la police fédérale. Son but sera la mise en vigueur des lois et règlements relatifs aux agitateurs.

En somme, c'est une très sage esquisse d'organisation de contre-espionnage qui est tentée à Ottawa. Il faut que cette organisation se continue après la guerre. Car nos ouvriers, et notamment ceux des chantiers de construction, sont pressentis, et continueront à l'être, au moyen de circulaires et de pamphlets révolutionnaires. Un des motifs de l'arrêt en conseil dont il est parlé plus haut à propos des grèves est précisément de faciliter la tâche du contre-espionnage et de la contre-révolution, à l'encontre des aubains perturbateurs.

—Le gouvernement canadien proteste auprès des autorités américaines contre la décision de la Commission des Eaux limitrophes accordant à la Compagnie de l'Aluminium l'autorisation de construire un barrage au Long Sault. Le cabinet maintient sa prétention que cette affaire relève des deux gouvernements américain et canadien et échappe à la juridiction de la commission...

—Le juge MacLennan, qui a présidé à l'enquête sur les votes donnés aux casernes de Saint-Jean, aux dernières élections, exonère les officiers contre lesquels M. Archambault, député de Verchères, avait porté une accusation de parjure.

—Le gouvernement fédéral, afin d'aider à parer à la hausse incessante du coût de la vie, autorise les municipalités à nommer un Comité dit "des prix raisonnables" et à fixer une liste locale des prix maxima au détail.

—Lord Shaughnessy se retire de la présidence du Pacifique-Canadien et laisse pour le remplacer à ce poste M. E.-W. Beatty, ci-devant vice-président et avocat général de la Compagnie. On pouvait s'attendre que la position irait à Sir George Bury, mais ce dernier, malade, est obligé lui-même de se démettre de ses fonctions de vice-président.

—Réunion à Montréal des chefs conservateurs, sous la présidence de M. Arthur Sauvé, chef de l'Opposition à l'Assemblée Législative à Québec.

—M. J.-L.-K. Laflamme, ancien journaliste, est le directeur de l'édition française du *Canadian Official Record*, organe du gouvernement canadien.

ETATS-UNIS

—A la date de notre dernière chronique il était connu que l'Allemagne avait offert, en s'adressant au président Wilson, de négocier la paix et demandé un armistice, d'accord avec l'Autriche et la Turquie. La note allemande, en date du 6 octobre, avait été transmise par le canal du chargé d'affaires suisse, M. R. Oederlin, tandis que celle de l'Autriche l'était par l'entremise du ministre de Suède et celle de la Turquie, par l'ambassadeur d'Espagne.

M. Wilson ne s'est occupé pour l'instant que de l'Allemagne, à laquelle il a adressé une contre-note en date du 8. Notez que cette contre-note n'est pas une réponse proprement dite. C'est simplement, à la suite de certaines indications ayant plutôt figure d'ultimatum, une demande de renseignements, *an inquiry*, comme on a dit à Washington. M. Wilson se défend de toute conversation tant que ceci et cela —trois conditions que nous soulignons plus bas— n'auront pas été accomplis. Voici, en effet, la partie substantielle du document signé par M. Lansing:

“ Avant de répondre à la requête du gouvernement impérial allemand et afin que la réponse soit aussi droite et juste que les intérêts actuels l'exigent, le président des Etats-Unis, juge qu'il est nécessaire de s'assurer de la signification exacte de la communication du Chancelier Impérial. Le Chancelier Impérial veut-il dire que le gouvernement impérial allemand accepte les termes énoncés par le président dans son adresse au Congrès des Etats-Unis, le 8 janvier dernier et que son but en entamant les négociations n'est simplement que de s'entendre sur les détails pratiques de leur application?....

“ Le président croit de son devoir de dire que pour ce qui est d'un armistice, il ne peut pas proposer une cessation momentanée des hostilités aux gouvernements alliés contre les pouvoirs du Centre, et ce aussi longtemps que les armées teutonnes seront sur le sol étranger. La bonne foi des discussions va dépendre du consentement immédiat des Pouvoirs du Centre, de retirer leurs troupes des territoires envahis.

“ Le Président croit aussi qu'il est de son devoir de demander si le chancelier impérial parle simplement au nom des autorités constituées de l'Empire allemand qui conduisent la guerre. Il juge que la réponse à ces questions est absolument vitale à tous les points de vue.”

Donc trois points préliminaires, après quoi on pourra encore accorder ou refuser la demande de l'Allemagne: 1o Est-il bien vrai que vous acceptez ce que j'ai énoncé à trois reprises? 2o Mais ne voyez-vous pas que vous avez un pied sur le sol étranger! 3o Au nom de qui parlez-vous, M. le chancelier, et qui représentez-vous?

Et l'Allemagne vient de répondre... Mais avant de nous occuper d'elle, voyons quel accueil a été fait

à la contre-note wilsonienne dans les sphères officielles de l'Entente.

Et tout d'abord, elle a été discutée au Sénat américain. Les uns ont accepté tel quel le libellé du document, alors que d'autres, à la tête desquels il faut nommer M. le sénateur Lodge, leader républicain, ont reproché à M. Wilson de ne point avoir exigé purement et simplement une capitulation sans conditions. Mais, à l'unanimité, on a proclamé la nécessité d'accentuer l'effort national en vue du triomphe final et décisif des Alliés.

Si nous passons l'Atlantique, nous entendons M. Balfour distinguer fort sagement, à propos de l'Allemagne, entre un changement de régime politique interne, qui ne signifie pas grand'chose, et un changement de mentalité, que rien n'indique encore de façon bien certaine:

“ Nous devons faire une paix juste, mais je ne crois pas qu'une paix juste soit chose facile à faire. Nos ennemis essaient de changer leurs constitutions, mais ne semblent pas savoir que ce que nous appelons un changement n'est pas tant un changement dans le but direct du gouvernement qu'un changement de sentiments dans l'administration et la direction du gouvernement.”

Et le Comité des Affaires étrangères de la Chambre des députés française a passé une résolution approuvant la contre-note de M. Wilson, tout en exprimant l'union des membres du gouvernement dans le refus, de la part de la France, de tout armistice qui ne serait pas accompagné des garanties que désirent “les armées victorieuses de l'Entente.”

Mais nous disions que l'Allemagne a répondu à M. Wilson. En effet, dans une note en date de samedi le 12, et transmise à Washington aujourd'hui 14 octobre, M. Solf, “secrétaire d'Etat du Bureau des Affaires étrangères”, commence par dire qu'il écrit “en réponse aux questions du président des Etats-Unis d'Amérique”, puis déclare que c'est vrai: le gouvernement allemand accepte les termes énoncés par M. Wilson à telle et telle occasions, et il n'a d'autre objet que d'arriver à une entente sur les détails pratiques de l'application de ces conditions; il croit que les gouvernements des puissances unies au gouvernement américain s'en tiennent, eux aussi, à ces conditions; il est prêt, d'accord avec le gouvernement austro-hongrois, et en vue d'un armistice, à se conformer aux propositions du président en ce qui regarde les évacuations, et suggère au président de réunir une commission mixte où l'on prendrait là-dessus les arrangements nécessaires; il déclare, enfin, que le gouvernement allemand actuel est le fruit de conférences et d'un accord avec la grande majorité du Reichstag, et que le chancelier, supporté en tout par la volonté de cette majorité, parle au nom du gouvernement et du peuple allemand...

Et voilà où en est l'amorce de causerie germano-wilsonianne.

—La convention américano-japonaise renouvelant pour cinq années le traité général d'arbitrage est ratifiée par le Sénat.

—Mort du romancier et nouvelliste Allen Redford Ingalls, qui était né à Laprairie, dans la province de Québec.

ANGLETERRE

—Nouvelle expression d'opinion par lord Lansdowne, à l'occasion de l'offre de négociations de paix du Prince Max et de la contre-note de M. Wilson. Ces avances allemandes, dit lord Lansdowne, sont les plus substantielles qu'aient encore faites les Puissances centrales, mais, d'autre part, M. Wilson est dans le vrai: il ne peut être question de suspendre, en ce moment, sans de précises et très efficaces garanties de la part de l'Allemagne, la campagne victorieuse des Alliés.

—Une mission japonaise s'en vient à Londres, dirigée par le prince Fushimi, de la famille royale, et composée en outre du marquis Maïda, du marquis Moye, du vicomte Matsudaira, de l'amiral Omuri, du général Shiba et de plusieurs autres. Cette mission va passer par Ottawa.

—Mort de M. Robert Baldwin Ross, critique d'art et administrateur de la succession littéraire et dramatique d'Oscar Wilde. M. Ross était né en France et son père était John Ross, ancien procureur-général du Haut-Canada. Sa mère était une des filles de Robert Baldwin, l'ancien premier ministre de l'Ontario.

FRANCE

—Conférence des chefs alliés à Paris. Etaient présents: le premier ministre Lloyd George, le chancelier Bonar Law, lord Robert Cecil et le chef de l'état-major impérial, les premiers ministres Clémenceau et Orlando, M. Pichon, le baron Sonnino et les représentants militaires et navals des gouvernements alliés.

—Congrès national socialiste à Paris. Chahut et division. La majorité Renaudel est renversée par la faction Jean Longuet. Ce Longuet est le petit-fils du juif allemand Karl Marx. Il dirige un groupe défaitiste et remuant où les embochés sont le plus nombreux.

ITALIE

—La mission américaine dirigée par M. Samuel Gompers est rendue en Italie. Elle a dîné chez le roi Victor Emmanuel.

CHEZ NOS ENNEMIS

—L'Allemagne offre de négocier la paix, cependant qu'elle continue de violer dans sa guerre les prescriptions du droit international. Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, aurait été amené par les Alle-

mands, quand ils se sont vus obligés d'évacuer cette ville. D'autre part, d'après un bulletin tout récent du gouvernement belge, la population masculine de 15 à 45 ans depuis la côte jusqu'en arrière de Bruges est chassée brutalement de ses foyers et forcée à travailler aux ouvrages militaires ennemis, tout en étant soumise aux plus durs traitements.

—Voici, d'après la *Germania*, journal catholique du Centre à Berlin, un aperçu de la composition du cabinet du Prince Max: Friedrich von Payer, vice-chancelier; Adolf Groeber, représentant catholique; Mathias Erzberger, chef des centristes; Philipp Scheidemann, socialiste, et M. Friedberg, vice-président des unionistes d'Etat prussien.

—Démission du général von Stein, ministre de la Guerre allemand, lequel est remplacé par le général von Sheuch. Démission de von Berg, chef du cabinet civil du Kaiser.

—Un grand nombre de prisonniers politiques et militaires, parmi lesquels, dit-on, le chef socialiste Karl Liebknecht, détenu depuis la deuxième année de la guerre, sont amnistiés par l'empereur, tandis que le Prince Max fait mine douce à la Pologne. On annonce, en effet, que le chancelier a télégraphié au conseil de régence polonais, l'assurant qu'il est fermement résolu à établir les relations entre l'empire allemand et le royaume nouvellement constitué de Pologne dans un esprit de justice et d'intelligence des intérêts vitaux des deux parties. Je vais m'employer, aurait-il déclaré, à écarter le plus rapidement possible les charges de l'occupation qui existent encore, et je donnerai des ordres pour que cela se réalise sans délai.

—Le roi Frédéric-Auguste de Saxe et le prince héritier Georges assistent à une réunion de leur cabinet, où il est décidé d'ouvrir la Diète le 28 octobre, et à laquelle le ministre de la guerre reçoit instruction de préparer un bill élargissant les bases de la franchise électorale pour la seconde Chambre.

—Démission d'Enver Pacha et de Talaat Pacha, membres du gouvernement turc. Tewfik Pacha serait le nouveau grand vizir et Izzet Pacha, le nouveau ministre de la Guerre ottoman. On prête à Tewfik Pacha des sentiments pro-alliés.

—Le journal semi-officiel bulgare *Preporetz* donne comme suit les termes de l'armistice conclu entre la Bulgarie et l'Entente:

Evacuation des territoires occupés par la Bulgarie en 1916, territoires appartenant à la Serbie et à la Grèce;

Rétablissement de la loi bulgare dans la partie de l'ancien territoire bulgare occupé actuellement par les troupes de l'Entente, par exemple Stroumitza;

Démobilisation de l'armée bulgare, à l'exception de trois divisions d'infanterie et de quatre régiments de cavalerie;

Consignation à l'armée alliée des armes, des munitions et du matériel de guerre des troupes démobilisées;

Capitulation des unités bulgares stationnées à l'ouest d'Ouskoub au moment où l'armistice a été signé, les troupes devant demeurer sous la garde de l'Entente jusqu'à ce que l'on reçoive de nouveaux ordres;

Départ d'ici un mois des troupes allemandes et autrichiennes, des agences militaires, des consuls, des représentants diplomatiques et des personnages ennemis.

—L'auteur de *J'accuse!* qui est, comme on le sait, à la tête des démocrates allemands réfugiés en Suisse, se prononce pour l'abdication de la dynastie des Hohenzollern, qu'il estime un gage de la conversion du peuple allemand...

RUSSIE

Les dépêches ne parlent plus beaucoup de ce malheureux pays, l'axe de la curiosité publique ayant évolué plutôt vers les événements chez les Puissances du centre, acculées à offrir des négociations de paix.

—On apprend, cependant, par un message de Pétrograd, que M. Alexandre Trépoff, ancien premier ministre, a été assassiné. Il était âgé de 56 ans. En 1897, il a été attaché à la chancellerie d'Etat, et deux ans après il a été secrétaire adjoint du conseil impérial. Lors de l'établissement de la Douma, en 1905, M. Trépoff a fait partie de la commission créée pour établir les bases de ce corps. En 1907, il a été nommé sénateur. Le tsar l'a nommé membre du conseil impérial en 1914 et le 24 novembre 1916, il est devenu premier ministre. Il a démissionné le 9 janvier 1917.

Deux autres Russes en vue, l'ancien ministre de la Guerre Alexandre Gutchoff et M. Kichkile auraient été exécutés par ordre des soviets. La Terreur continue...

—On annonce pour la troisième fois, la mort du général Alexieff, ancien généralissime des armées russes.

—Le consul anglais Lockart, de Moscou, qui avait été arrêté et pour la vie duquel on a entretenu des craintes sérieuses, est enfin parvenu avec sa suite en Finlande. D'autre part, la légation américaine à Moscou aurait été saccagée et soulagée de documents importants...

—Après moult hésitations et résistances, le Landtag finlandais accepte comme roi le Prince Frédéric-Charles de Hesse, beau-frère de l'empereur d'Allemagne. Mais les députés républicains s'abstiennent de voter...

AILLEURS

—Fiançailles du Prince Félix de Bourbon-Parme, frère de l'impératrice d'Autriche, à la Princesse Charlotte, sœur cadette de la Grande Duchesse de Luxembourg.

—M. Antonio Maura, premier ministre d'Espagne, donne sa démission, puis accepte de former un nouveau cabinet, dans lequel il prend le portefeuille de l'Instruction publique, laissé vacant par le duc d'Albe, le seul ministre mis de côté. Et le gouvernement espagnol, mettant à exécution sa menace à l'Allemagne, met en service 32 navires allemands mouillés dans les ports du pays, en guise de compensation pour le tonnage espagnol coulé par les sous-marins germaniques.

—Défense d'arborer le drapeau rouge en territoire australien. L'Australie n'a pas craint il y a un an d'interdire chez elle les I. W. W.



L'ÉPICERIE GARCEAU



(Suite et fin)

Eusèbe recevait ces attaques à bout portant et se voyait traqué comme une brebis galeuse. Il s'éloigna du centre de la bataille pour aller s'adosser au comptoir. Il s'apitoyait en secret sur sa phtisie qui ne lui avait pas permis, il y avait un instant, d'accepter le petit verre de claret offert par l'épicier; "celà n'aurait aussi mis du cœur au ventre", pensait-il. Il tenta de se palissader derrière les hautes considérations sur la vie où il se perdit dans un style confus.

"Écoutez, mes chers amis, nous vivons dans un siècle de corruption. Tous les gouvernements se valent et tous les programmes électoraux ont une âme de bonté et de vérité. Encore une fois, ce sont

"les hommes qui comptent. Qu'est-ce qui a perdu la France; les hommes de la Révolution préparée par l'immoralité des grands siècles monarchistes."

En touchant à l'histoire, Eusèbe, sans le savoir, avait eu un éclair de génie qui devait détourner l'orage amoncelé sur sa tête. Après l'amour des affaires publiques, ces âmes généreuses n'en avaient pas de plus grand que celui des gestes éclatants du peuple français et des épopées guerrières de l'ancienne mère-patrie. Les règnes de Louis XIV et de Louis XV et les prodiges du Petit caporal avaient souvent revécu, sur leurs lèvres ardentes, en d'immortelles soirées, autour de ce petit poêle vieilli par tant d'évocations. Et des anachronismes formidables s'acceptaient là, avec une sincérité profonde, on se corroborait, se vérifiaient,

se réfutaient par des erreurs historiques plus monstrueuses encore.

Au mot de Révolution, le Beau François, une flamme à la saillie des joues, s'était dressé sur sa boîte à thé pour apostropher Eusèbe :

Napoléon n'était-il pas un fameux général de la "Révolution?"

Et il déclama, le sourire aux lèvres :

Derrière un mamelon la garde était massée,
La garde, espoir suprême et suprême pensée !
.....

Comme fond une cire au souffle d'un brasier.

Sa mémoire n'était pas heureuse, ces seuls vers cependant l'enthousiasmaient. "Comme c'est beau !" dit-il avec attendrissement en reprenant son siège, et deux larmes coulaient sur ses joues rugueuses.

"Cette poésie a du grandiose", acquiesça le père Legendre, "mais Victor Hugo était un scélérat. Je ne lui pardonnerai jamais d'avoir entretenu Madame Drouot dans sa propre maison."

"Tu te formalises un peu brusquement, il me semble," dit Victor, "toi qui ne peux t'empêcher de pleurer quand Beauregard, le dimanche, chante à l'église, sur la musique de Faure, les beaux vers... tu sais."

Vous qui pleurez, venez à ce Dieu, car il pleure,

Vous qui souffrez, venez à lui, car il guérit,

Vous qui tremblez, venez à lui, car il sourit,

Vous qui passez, venez à lui, car il demeure.

Victor avait mis dans sa récitation une onction, une tendresse mystique, un souffle religieux dont il s'étonna lui-même: il éprouva avec fierté que toute l'haleine romantique pour la première fois venait de passer sur son âme. Mais l'épicier, au rappel des nombreux honneurs rendus à musse-pot, dans sa jeunesse, aux attraits faciles de sa jolie servante, s'offensait moins aisément que Legendre des fautes du poète. La fidélité conjugale de l'orfèvre, au contraire, n'avait à aucun soir de sa vie déserté son foyer ni son cœur; les écarts de l'humanité sur ce point lui paraissaient abominables. Jean-Baptiste vint à la rescousse.

"Tu as raison, Legendre," dit-il, "l'adultère est au fond de tous les maux du genre humain."

"Certainement", appuya l'orfèvre, et il poussait encore l'épaule de Victor, l'index tendu pour captiver son attention, "As-tu lu les Mémoires de St-Simon?"

"Tu peux y voir une description imagée des orgies royales, des intrigues, des courtisans, et du rôle de femmes telles que La Vallière, la Montespan et la petite Fontanges. Je pardonne à la première qui sut se convertir. Mais quel temps de perdition ! Les affaires de l'Etat se décidaient entre deux actes de libertinage, et cela, au grand jour, au milieu des potins complaisants, sous l'œil trop tolérant du cardinal de Fleury. Et ce pauvre Louis XV ! Quelle époque ! Il n'y a pas de forme de gouvernement qui

puisse résister à semblable dépravation. Le peuple "miséreux se révolta, mit Versailles à feu et à sang, "et n'eut peut-être pas tout-à-fait tort."

"J'aurais aimé voir Versailles", soupira Letellier qui avait beaucoup voyagé. Ce nom prestigieux évoquait fortement pour ce cœur resté tendre de jolis pieds chaussés sur des marches de marbre rose (il ignorait pourtant que Musset eût existé), des robes blanches dans des allées ombreuses et un cadre merveilleux de fontaines et de châteaux pour cette gaieté amoureuse dont il raffolait encore par vivacité de souvenir.

"Dis donc, Legendre", dit tout à coup René qui avait fait ses Lettres, "es-tu bien sûr que le cardinal de Fleury existait sous Louis XIV?"

L'orfèvre rassembla ses connaissances.

"Ma mémoire faiblit", dit-il, "c'est peut-être sous Louis XVI, mais les faits sont là: la vie à grandes guides, le plaisir dans tous ses raffinements, et la "paresse, mère de tous les vices et des pires décadences."

"Tu oublies un nom important" dit Jean-Baptiste, "celui de la Pompadour, une intrigante, celle-là, "plus pétrie d'orgueil et de passion que d'amour. Les "dérèglements avec Louis XIV..."

"Avec Louis XV", appuya vivement le quincailier. "Tu te trompes toujours comme si tu faisais exprès". René avait le goût des précisions historiques et était l'arbitre reconnu pour la décision des points obscurs. Il errait parfois, puisqu'un soir il avait placé la bataille de Fontenoy sous Napoléon. Ses amis ne le lui auraient pas pardonné s'il n'eût cité des mots latins qui en imposèrent : *errare humanum est, omnis homo mendax*.

La conversation maintenant s'en allait à vau-l'eau. L'heure était avancée. Antoine, d'une main mal assurée, avait tourné la plupart des clefs au-dessous des becs à gaz et une demi nuit envahissait l'épicerie. Le commis procédait à assujettir les lourds panneaux ferrés au vantail de la porte et aux deux vitrines extérieures; protection discrète contre les voleurs. Victor se remuait alerte pour supputer sa caisse, fermer le coffre-fort et ranger ses livres de compte. Ce monde de bourgeois résidaient au-dessus de leurs boutiques et s'attendaient pour partir. Letellier, qui demeurait loin, dans le cul-de-sac de la rue Mondor, s'évada le premier en fredonnant en guise d'adieu un bout d'opérette.

Buvons, buvons ces vins,
Camarades, une rasade...

Personne ne vit après lui, s'esquiver Eusèbe, la canne à pommeau d'or sur l'épaule et ruminant quelque vengeance. A son départ constaté, l'unique lumière de la place vit, un moment réunis de très près comme en conspiration secrète, le père Legendre, Jean-Baptiste, Louis, René et Victor, qui, après avoir murmuré au sujet de l'opulent rentier une farce très drôle rirent aux éclats en se séparant.

“Eteins bien le gaz, Antoine,” dit Victor, “et sois ici à sept heures demain matin.”

Le commis, tout vêtu pour le froid de la rue, attendit que le bruit de leurs pas se fut étouffé et qu'il put ouïr le craquement du plafond, sur sa tête, attestant que l'épicier monté chez lui enlevait ses chaussures, il se précipita derrière le comptoir sur un énorme façon vert où il but à longs traits. Revenant au même endroit sous la lumière, il leva vers la clef de la pipe métallique un bras engourdi par l'ivresse, regarda d'un œil atone la flamme aux franges bleues et éteignit. Son pas se perdit dans la nuit froide.

Plusieurs heures, s'étaient écoulées depuis la clôture des délibérations au conseil municipal et l'abaissement solennel du rideau sur la scène finales de la “Porteuse de Pain”. L'âme tapageuse de l'hôtel-de-ville s'était endormie d'un sommeil d'enfant dans sa demeure privée de clarté. Immobiles et sombres, brancarts dans la neige, les charrettes des fermiers, riches de l'offrande de chairs mortes qu'elles réservaient à la vie humaine du lendemain, veillaient sur cet assoupissement nocturne. Tout reposait dans la basse et la haute ville jusqu'aux confins de Bourg-Joli.

Quinze ans plus tard, Victor Garceau, appuyé sur son bâton noueux, se rendait à l'épicerie dans la flânerie d'une douce matinée de printemps. A la lassitude de son pas, il se sentait vieux. La gaieté du soleil, propice à l'activité matutinale, et les effluves embaumés de campagne que le renouveau jette au sein des petites villes dans les replis du vent léger, ne parvenaient, cette année, à faire fluer et à réchauffer sa sève fatiguée. En marchant, il s'amusait à contempler, d'un œil curieux, les étalages des vitrines familiaires, le seuil invariable des boutiques, les enseignes décadentes des marchands et les manifestations de la vie qui durait à côté de son existence au déclin. Il s'arrêta un moment devant l'établissement Rousseau, au salut cordial de l'ainé des garçons en charge du commerce paternel, et continua, mélancolique, en songeant à ce pauvre Jean-Baptiste mort lentement d'un cancer. Plus loin, il fit halte pour regarder le bric-à-brac d'un magasin de juif et de grands placards en couleurs annonçant un jour de solde. “Il y a longtemps”, murmura-t-il que René vendait ici ses clous, “ses grosses haches et ses jolis canifs”. Le quincaillier avait été rapidement emporté par une maladie de foie. Des images anciennes et chères envahissaient maintenant l'esprit de l'épicier; il revoyait sur son lit de mort la figure restée rose du Beau François qui s'était souvent targué de longévité familiale; mais les fatigues de la guerre, le cosmopolitisme voyageur et l'alcool détruisent les races; Letellier avait démenti, par un décès prématuré, les espérances de ses aïeux. Louis Rousseau aussi était mort, et les cheminées de l'usine se dressaient encore dans le ciel maskoutain. Eusèbe avait toujours résisté à l'envahissement de son second poumon par le germe fatal, et des soins délicats l'avaient longtemps préservé; devenu gâteux

impotent, cet homme qui n'était pas méchant, avait, oubliant à jamais ses rêves municipaux, touché enfin la suprême candidature à laquelle il avait eu le loisir de penser.

Absorbé par l'idée des disparus, Victor dépassa l'épicerie sans la voir et se trouva, à trois portes plus loin, devant le tablier blanc d'un jeune barbier qui le regardait venir. L'épicier ne le connaissait pas et ne se reconnaissait pas à l'aspect des lieux. Le père Legendre, en effet, avait tenu là son atelier d'orfèvre pendant 30 ans; ses fils ayant versé dans des carrières libérales, il avait été forcé, devenant perclus, de vendre sa propriété. Victor avait toujours éprouvé une réelle prédilection pour l'âme ardente, généreuse et intègre de l'orfèvre; sans doute, leurs rapports de locateur à l'ocataire, les âpres discussions politiques, des mésententes historiques avaient causé de multiples froissements; la mort et l'amitié qu'elle ne détruit pas, efface ces infinies divergences de la vie. Victor ne songeait plus qu'à essayer d'imiter ce modèle du citoyen qui, durant les dix années avant son trépas, avait communiqué chaque semaine et vécu comme un saint.

Victor tourna les talons au barbier ébahi par ses allures, revint sur ses pas et entra dans l'épicerie.

“Ton commerce va bien ?” demanda-t-il, en s'asseyant sur un tabouret, à son ancien commis à qui il avait cédé son bien commercial à des conditions d'arrangement.

“Ça fleurit, père Garceau, ça fleurit”, répondit Antoine, qui remua d'un reniflement la tache violacée de son gros nez informe.

“Tant mieux”, dit tranquillement Victor. Antoine soupira un peu.

“Ça manque de vie, de gaieté, de conversation depuis que vous avez laissé, père Garceau.

Le panorama des choses du passé se mit à défiler dans l'esprit de l'ancien épicerier au contact des objets inchangés qui témoignaient encore de la vérité de ses souvenirs. En une minute de rappel, il revit, comme un noyé qui va disparaître, la suite ininterrompue des années enfuies et les images fidèles de ceux qui avaient là longtemps échangé leurs opinions et leurs pensées dans un mélange effervescent d'émotions et de sentiments. Unique survivant d'une pléiade qui avait duré sans vieillir et qui s'en était allée avec les traditions de son temps, il sentit, comme un poids, le cumul de ses ans se multiplier par tant de disparitions.

Il sortit sans mot dire. Il leva la tête vers l'im-mense enseigne vermoulue, suspendue à des tiges de fer rouillées, qui portait en or sur fond bleu les lettres capitales de son nom : Victor Garceau, Epicerier; il regarda un instant les enfants d'école, sac au dos, qui jouaient aux marbres sur la terre molle et fraîche du marché; et, courbé sur son bâton noueux, rentra chez lui; triste, dans le soleil du printemps.



LE HAVRE DE QUÉBEC



AU 20 septembre dernier, une année s'était déjà écoulée depuis la mise en place de la travée centrale du grand pont de Québec. Cette fois le succès fut complet.

Le 17 octobre suivant, le premier train de marchandises traversait le fleuve et marquait l'ère de l'ouverture du trafic continu entre les deux rives du Saint-Laurent.

Les événements les plus extraordinaires, par ce temps d'agitation et d'espoirs dans l'issue heureuse

La genèse de cette grande amélioration est fort intéressante et pourrait avec profit être racontée un jour. Notons brièvement les diverses étapes.

En 1853, il y a donc soixante-cinq ans, fut incorporée la "Compagnie du Pont de Québec" au capital de huit cent mille louis. Il n'y eut rien de fait.

En 1889 la formation d'une autre compagnie portant le même nom, fut autorisée par le parlement. Le capital actions était de un million. Aucun travail ne fut exécuté jusqu'en 1899 alors que l'Etat accorda



Photo de Mr. Eug. M. Finn

Le Pont de Québec vu le 20 septembre 1917

et rapprochée du grand conflit mondial, passent presque inaperçus et notre population devenue un peu blasée semble accorder moins d'attention à des choses qui, pour se passer chez nous, n'en sont pas moins d'une importance nationale.

En 1860, on ne crut pas que le pont Victoria à Montréal, considéré alors comme la huitième merveille du monde, pût être inauguré par un moindre personnage que le Prince de Galles, depuis Edouard VII.

Ici, tout s'est passé le plus sobrement du monde. On croirait à peine que cette date du 17 Octobre 1917 représentait pour Québec la fruition d'un travail continu depuis de nombreuses années pour la construction de cette œuvre gigantesque.

une subvention de un million pour venir en aide à la construction. Le gouvernement provincial y ajouta, une contribution de \$250,000 à condition que la ville fournirait un chiffre semblable. Les travaux furent inaugurés en 1900. La construction des piliers fut confiée aux entrepreneurs M. P. Davis & Compagnie. La charpente métallique échut à la "Phoenix Bridge Co." Après le terrible accident de 1907 les plans de la superstructure furent changés et l'exécution en fut confiée à la "St. Lawrence Bridge Co." Ce sont ces entrepreneurs qui finalement, après l'insuccès de 1916, ont heureusement terminé les travaux, en 1917.

La construction a donc duré dix-sept ans. Le pont est bâti à Cap Rouge, à l'endroit le plus

étroit du fleuve dans le voisinage de Québec, à 6½ milles à peu près en amont du centre commercial de la cité. A l'eau basse le fleuve a 1900 pieds de largeur; à la haute marée cette largeur est de 2,500 pieds. Au centre du chenal la profondeur est de 180 pieds. Le courant de la marée est de 7 milles à l'heure. Les piliers de chaque côté du chenal sont fondés dans dix pieds d'eau au jusant et dans 30 pieds au flux de l'eau. La distance entre les piliers d'axe en axe est de 1800 pieds.

L'achèvement de ce magnifique travail met la cité de Québec et le district qui l'avoisine en communication directe, par voie ferrée, avec toute la rive sud du Saint-Laurent ainsi qu'avec les Etats-Unis.

Ce trait-d'union entre les deux rives de notre fleuve permet l'entrée chez nous de plusieurs lignes de chemin de fer ne pouvant jusqu'ici arriver à Québec que par le moyen de bateaux-passeurs, mode incertain et d'une lenteur dont s'acomode mal le trafic intense de nos jours.

Il nous a paru convenable, à l'occasion de l'anniversaire du passage du premier train de marchandises sur le pont de Québec de donner quelques détails sur notre hâvre, sur son progrès et sur la grande facilité qu'il offre au commerce maritime par les améliorations nombreuses exécutées en ces dernières années.

Décrire la magnifique nappe d'eau qui baigne la cité de Québec serait chose bien inutile. Depuis de longues années, notre hâvre est connu dans toutes les parties du monde, non seulement par le commerce maritime mais par tous ceux que l'attrait de notre vieille cité à attirés dans nos murs.

Jusque vers 1880 Québec était le terminus de la navigation sur le Saint-Laurent. Le port est sûr et commode, il est accessible aux plus grands navires. A cette époque la construction des navires en bois et le commerce du bois "carré" y amenaient toute une flotte qui remplissait le hâvre de ses nombreuses voiles. Le commerce s'y était développé avec une intensité remarquable. Québec était il y a cinquante ans le centre financier et commercial non seulement du Bas-Canada mais du pays tout entier.

Ce fut cependant le développement des besoins du commerce qui suscita à Québec la rivale heureuse qui bientôt la dépassa dans sa marche rapide vers le progrès.

La navigation trans-océanique subit par suite des travaux de creusage dans le fleuve, de Montréal à Québec, une telle amélioration que bientôt notre hâvre ne fut plus qu'un point d'escale. Le véritable terminus était, par la force des choses transporté jusqu'au pied des rapides de Lachine, à Montréal.

Le mouvement commercial du port de Québec tendait alors plutôt à décroître. Les paquebots postaux et nombre d'autres bâtiments apportant les produits de l'Europe et de l'Amérique ou venant charger

de grains gagnaient Montréal au lieu de s'arrêter comme autrefois à Québec.

Cependant c'est encore à l'esprit d'avancement et de développement qui ne cesse d'animer les jeunes pays que nous devons le renouveau qui se manifeste chez nous et qui ne demande qu'un peu d'encouragement pour amener une grandiose éclosion.

L'ère des chemins de fer par laquelle nous venons de passer nous a dotés de trois lignes trans-canadiennes. Le Pacifique, le Grand-Tronc Pacifique et le Nord Canadien ont leurs termini à nos portes. L'Intercolonial, depuis la construction du grand pont à Cap-Rouge a son entrée dans nos murs.

La dépense occasionnée à l'Etat par la construction de ces importantes voies ferrées devait nécessairement avoir pour corollaire des déboursés parallèles pour l'outillage des ports de mer. Leur capacité devait être à la hauteur du trafic que ferait surgir le développement graduel du pays.

Il aurait été bien inutile de construire un vaste réservoir à l'ouest du Canada si le réservoir était de taille trop exigue pour l'accomodation des produits ainsi accumulés.

L'immigration intense, arrêtée dans son essor par la déclaration de guerre en 1914, a fait naître, dans l'ouest canadien, des milliers de fermes dont les produits demandent un débouché direct et rapide pour le surplus destiné à l'exportation. C'est pour le transport de ce surplus, c'est pour l'alimentation en retour des milliers d'immigrants qui sont venus chercher fortune chez nous que nos grands chemins de fer ont été construits avec l'appui toujours en éveil des différents gouvernements.

Après l'ère des chemins de fer est donc venue naturellement celle de nos voies de transport nationales.

Depuis vingt ans à peu près, des sommes colossales ont été affectées par l'Etat à l'amélioration des principaux ports du Canada, mais il est un peu à regretter que cette dépense, ait été trop souvent en raison directe, non de la situation et des besoins réels du commerce, mais plutôt de l'influence locale qui a fait s'acheminer vers des points de moindre importance des sommes dont l'ensemble aurait été bien mieux utilisé ailleurs.

Victoria, Vancouver, Port Arthur, Fort William, Toronto, pour ne parler que des plus importants ports de l'ouest, ont eu directement, en comparaison de leur importance du point de vue du grand mouvement commercial du pays, une très large part des deniers publics. Trop souvent même des travaux, subséquemment jugés inutiles ont été entrepris et abandonnés pour être repris plus tard sous d'autres auspices. Bien des millions ont été engouffrés dans le chemin de fer de la Baie d'Hudson, entreprise chimérique et du domaine du rêve. Les vingt-cinq millions qu'il a coûtés jusqu'ici auraient trouvé ailleurs un placement beaucoup plus rémunérateur.

Cependant au cours des quelques dernières années les quatre principaux ports d'exportation du Canada, Halifax, Saint-Jean, Québec et Montréal ont reçu de l'Etat une aide puissante. Il est permis de se demander, et ce n'est pas la jalousie qui nous le fait dire, si la proportion a toujours été en rapport avec l'importance de chacun d'eux.

De ces quatre ports que je viens de nommer, deux, Halifax et Saint-Jean, sont des ports d'hiver; un, Montréal, est un port d'été seulement. Le quatrième, Québec, peut être utilisé l'hiver comme l'été.

Tandis qu'à Halifax les travaux exécutés ont eu et ont encore pour destination ultime la création d'un

fécond, ont jeté dans la concurrence née de l'accroissement commercial, les capitaux sans lesquels leurs aspirations auraient été stériles.

L'Etat les a encouragés par une coopération dont les résultats sont immédiatement devenus apparents. Jamais l'entreprise locale, toute dévouée qu'elle eût pu être à l'intérêt général, n'aurait pu faire les frais des immenses travaux exécutés depuis quarante ans. En 1889, le pays prit à sa charge le creusage et l'entretien du chenal entre Montréal et Québec, et par des garanties pour de fortes sommes il permit à la Commission du Havre de construire quais, hangars, voies ferrées et de se procurer l'outillage nécessaire.



Photo de M. Eug. M. Finn

Le Pont de Québec, complété

terminus pour le chemin de fer Intercolonial, à Saint-Jean, de même qu'à Montréal, l'œuvre s'est portée vers l'établissement d'un véritable port artificiel, manquant d'espace et de profondeur. L'accès depuis Québec jusqu'à Montréal par une longue navigation de rivière, peu profonde et tortueuse n'a été obtenu pour les grands tirants d'eau que par des creusages difficiles et dispendieux et ne se maintient que par un travail constant et coûteux.

Le port de Montréal est fermé à la navigation depuis la fin de novembre jusqu'au milieu d'avril.

Sa situation, jusqu'à ces derniers temps, comme centre d'un réseau multiple de chemins de fer, avantage que ne possédait pas Québec, en a fait un point de distribution dont l'importance toujours croissante l'a fait grandir et se développer de façon merveilleuse. Ses hommes d'affaires à l'esprit large et au travail

Ici, nous attendions un secours qui ne venait pas. L'outillage des quais était peu développé, les engins pour la manutention des marchandises étaient rares.

Il est vrai que des travaux assez importants furent exécutés de temps à autre mais l'incubation était longue et pénible. En 1878 furent commencés les travaux des bassins Louise. Vers la même date fut mise en œuvre la construction d'un bassin de radoub à Lévis. En 1899, le bassin qui n'avait originairement que 484 pieds de longueur fut allongé à 666 pieds.

Rien n'y faisait cependant et le trafic passait à nos portes pour se diriger sur Montréal.

Vint cependant la construction des transcontinentaux. Le mouvement commercial joint à cet essor de nos voies de communication donna au développement de nos ressources naturelles cette poussée attendues depuis si longtemps.

Graduellement les conditions devinrent meilleures. La colonisation intense du nord-ouest canadien ; l'arrivée de nombreux immigrants européens ; les récoltes magnifiques que nous donnèrent les fertiles prairies de l'ouest ; l'augmentation constante de notre commerce par la création de nouvelles industries et l'expansion de celles qui existaient déjà ; l'accroissement rapide des revenus du pays et son heureux effet sur la rémunération des travailleurs de même que sur leur nombre et la permanence de leur emploi donnèrent au Canada une impulsion qui ne pouvait manquer d'avoir son effet sur notre port.

Le nombre des navires qui le fréquentaient régulièrement s'accrut rapidement et leur taille et leur tonnage devinrent plus considérables. En même temps la profondeur du chenal entre Montréal et Québec subit de telles variations que plusieurs grands navires durent décider de fixer leur terminus à Québec.

Pour être en mesure de fournir à la grande navigation l'espace et le quaiage requis les autorités fédérales décidèrent de venir en aide à la Commission.

En 1912 la constitution de ce corps administratif du havre de Québec fut changée et quand un nouveau bureau eut pris la place de l'ancien un vif mouvement d'impulsion fut donné aux améliorations requises pour saisir au passage le trafic toujours grandissant.

L'achèvement du Transcontinental, la reprise de la construction du pont de Québec, l'érection de grandes usines à Saint-Malo, d'un élévateur à grains d'une capacité d'un million de minots et d'immenses entrepôts pour les immigrants sur la jetée Louise ; le commencement d'une écluse et d'un barrage à l'embouchure de la rivière Saint-Charles contribuèrent dans une large mesure à donner du regain à l'activité jusqu'à alors un peu endormie et à rendre plus vif l'intérêt porté au développement du trafic dans le port.

Quant à la situation actuelle du havre de Québec, à son outillage et à ses bescins, je ne puis, je crois, mieux faire que de citer partie d'un discours sobre et à point prononcé au Sénat, l'an dernier, (22 août 1917) par le sénateur L'Espérance qui est en même temps le président de la Commission du Havre de Québec.

"Quant au port de Québec, qui est celui que je connais le mieux, il possède dès maintenant un outillage qui lui permettrait, durant la saison de navigation, de manutentionner, pour une large part tout au moins, ces marchandises que l'Ouest aujourd'hui expédie à l'Europe par les Etats-Unis. Le long des docks du bassin Louise et de la Pointe-à-Carcy, peuvent déjà mouiller à l'aise dix-sept paquebots du plus fort tonnage ; bientôt, les nouveaux bassins dont la construction s'achève en ce moment, du côté de la rivière Saint-Charles, pourront en accommoder cinq autres. C'est donc vingt-deux transatlantiques de toute dimension que le port de Québec sera, dès l'an prochain, en état de recevoir dans ses bassins, profonds chacun de 26 à

40 pieds à marée basse. Ses quais sont accessibles non seulement au Canadien-Pacifique, qui déjà y possède sa station terminus, mais encore au Grand Tronc Pacifique et au Nord-Canadien. Devant les bassins s'élèvent—couvrant au total une superficie de 283,500 pieds—onze hangars immenses, du type le plus récent et qui sont à l'épreuve du feu. On n'a rien négligé en vue d'assurer la parfaite manutention des grains et autres marchandises. Pour la commodité du trafic, les commissaires ont établi, aux abords des docks, une série de voies ferrées,—amplement pourvues de wagons à marchandises et de locomotives de manœuvre,—dont le parcours total dépasse quinze milles. Ils ont de plus doté le port de grues de chantiers, de grues-locomotives, d'une grue flottante de cinquante tonnes, et de plusieurs autres machines. Enfin, nos transbordeurs, dont on vient de compléter l'installation, peuvent déplacer 60,000 boisseaux de grain à l'heure.

"En 1914, alors que notre outillage était inférieur à ce qu'il est aujourd'hui, les arrivages de vaisseaux océaniques, au port de Québec, se chiffraient à 518. En 1915, par suite de la guerre, ils tombaient à 441. En 1916, la diminution se faisait plus forte encore ; et, cette année 1917, c'est à peine si nous aurons eu la visite de quelques transatlantiques.

"Nous possédons au bassin Louise deux hangars à grain, dont l'un peut contenir 250,000, et l'autre (tout en béton armé), un million de boisseaux. Dès la fin de l'automne, grâce à de nouvelles constructions à cette heure en voie d'achèvement, notre capacité d'emmagasinage atteindra deux millions de boisseaux. Malgré cela, que le Gouvernement adopte, relativement au transport des produits de l'Ouest, une politique vraiment nationale, et, à mon humble avis, le port de Québec, aménagé comme je viens de dire, se trouvera bien loin encore de pouvoir faire face aux exigences du trafic.

"Le Transcontinental nous a coûté fort cher. Nous en pourrions bientôt dire autant du Nord-Canadien. Tous deux comptent parmi les meilleurs chemins de fer d'Amérique. Grâce aux pentes douces de la voie, un train, sur le Transcontinental, peut transporter 1,700 tonnes de marchandises, contre 950 sur les autres lignes. Ce chemin de fer a réduit de 214 milles la distance de Winnipeg à Québec, et l'on m'assure qu'il peut, avec profit, transporter aujourd'hui le blé de l'Ouest de l'un à l'autre de ces points à raison de 10 cents le boisseau.

"Je n'ai pas l'intention de vous retenir longuement à entendre des statistiques que vous connaissez tous, j'en suis sûr, aussi bien que moi. Je me contenterai de vous rappeler que, malgré nos trois transcanadiens, il reste à notre honte que plus de 60 pour cent des grains d'exportation de l'Ouest sont aujourd'hui encore expédiés en Europe par les ports américains. Sur 167 millions de boisseaux de blé sortis en 1915 des hangars de Fort-William et de Port-Arthur, on estime

qu'il en passa 62 millions par les ports canadiens. Sur 312 millions de boisseaux de blé, en 1916, 180 millions prirent la route des Etats-Unis.

“Le gouvernement fédéral avaient déjà consacré plusieurs centaines de millions à l'établissement de chemins de fer transcontinentaux, qu'il hésitait encore à consentir un prêt de quelques millions en faveur de nos ports à marée : de fait, il ne devait s'y décider qu'en ces tout derniers temps. Tandis que l'on construisait, à l'entrée des Grands lacs, des hangars à grains d'une capacité de 60 millions de boisseaux, c'est à peine si nos ports de l'Est en pouvaient emmagasiner 15 millions. Cette politique à courte vue ne pouvait avoir qu'un résultat: détourner vers les ports mieux aménagés des Etats-Unis les exportations de l'Ouest canadien.

“Il est vrai de dire que le Gouvernement, en cette matière, tend depuis quelques années à se rapprocher sensiblement de la bonne voie. Il a déjà prêté des sommes importantes en vue de la construction, à Montréal et à Québec, de docks en eau profonde et de hangars à grains. Saint-Jean et Halifax ont aussi été de sa part l'objet d'un traitement plus favorable que par le passé.

“Le Gouvernement, je l'ai déjà dit, ne sera trouvé justifiable d'avoir acquis le Grand-Tronc-Pacifique et le Nord-Canadien, que s'il se charge en même temps d'aménager nos ports à marée de façon qu'ils puissent profiter de tout le trafic d'exportation de ces chemins de fer. Or, cela il ne pourra le faire qu'à la condition d'adopter sans délai un plan d'action vigoureux et énergique.

“Il devra d'abord établir, pour les marchandises à destination de l'étranger, un tarif qui permette aux ports de Montréal, Québec, Halifax et Saint-Jean de soutenir avantageusement la comparaison, à cet égard, avec eux de Buffalo, Portland, New-York et autres.

“En deuxième lieu, il lui faudra se procurer suffisamment de matériel roulant, comme de matériel de traction, pour transporter à nos ports de l'Est—Québec en été, Saint-Jean et Halifax en hiver—tous les produits du Canada occidental.

“Enfin, pour assurer la prompte manutention des marchandises, il ne saurait se dispenser de doter ces trois ports de docks et de hangars nouveaux, ce qui d'ailleurs ne coûterait que fort peu en comparaison du fardeau dont il est aujourd'hui question de nous charger”.

Pour terminer cette étude nécessairement sommaire du havre de Québec, je donnerai ci-dessous quelques chiffres au sujet de l'accommodation offerte par les quais, etc.. du havre ainsi que des notes très succinctes sur les dimensions de la nouvelle forme de radoub et du grand pont construit à Cap-Rouge.

Docks et outillage.—Havre de Québec.

Hangars à marchandises d'une superficie de 283, 560 pieds.

Accostage en eau profonde pour 22 navires calant jusqu'à 40 pieds.

Une grue flottante de 50 tonnes.

Un élévateur à grains de 250,000 minots.

Un élévateur à grains de 2 millions de minots avec transbordeurs, etc., pouvant disposer de 60,000 minots par heure.

Voies ferrées, locomotives, wagons, etc.

Nouvelle Cale de Radoub.

Longueur, : 1150 pieds largeur à l'entrée: 120 pieds.

Pont de Québec.

Mise en place de la travée centrale : 20 septembre 1917.

Longueur totale 3240 pieds.

Ouverture de la travée centrale 1800 pieds.

Hauteur au-dessus de l'eau basse, 175 pieds.

Ouverture au trafic des voyageurs : 6 janvier 1918.

Le 17 octobre 1918.

PIERRE LEFRANC.

PENSÉES

Dans la société, la foi supplée à la faiblesse de chaque raison particulière, en sorte que chacun participe à la raison de tous. Dans la religion, la foi supplée à la faiblesse de la raison de tous, ou de la raison humaine en général, en sorte que l'homme participe à la raison divine ou infinie.

LAMENNAIS

Dieu donne à son Eglise l'épave de tous les naufrages, et tôt ou tard le laurier de tous les triomphes. Cette perpétuelle vaincue est éternellement victorieuse, parce qu'elle n'abandonne jamais la vérité.

VEUILLOT

La magnanimité ne doit pas compte à la prudence de ses motifs.

VAUVEMARGUES

N'élevez pas ce qui est fragile.

JOUBERT.



UNE SEMAINE DE GUERRE



NOUS voici encore à courir le risque d'être plongés dans un océan de notes diplomatiques.

Heureusement que comme compensation nous avons la protection du maréchal Foch, qui, lui, n'écrit pas, parle peu mais agit. La progression de ses succès nous consolera de la lecture des documents que l'avenir nous réserve. Et peut-être la soumission complète du boche coïncidera-t-elle avec la dernière note qui contiendra l'abdication du kaiser. Chi lo sa ?

Dans notre dernière revue, nous notions la réponse faite par Mr Wilson à la proposition d'armistice du chancelier d'Allemagne. Le président posait deux conditions principales. En premier lieu il demandait l'évacuation des territoires occupés par l'ennemi; en second lieu il ne voulait accepter de traiter qu'avec les véritables représentants du peuple allemand.

La réplique des diplomates teutons ne s'est pas fait attendre. Dès le douze octobre, le ministre des affaires étrangères, Solf, accepte en principe toutes les propositions contenues dans la note du président, mais il inaugure le système d'évasion qui a si souvent caractérisé la diplomatie allemande.

Il suggère, la création d'une commission mixte pour régler les détails de l'évacuation. Il ajoute que le gouvernement actuel de l'Allemagne, responsable de l'ouverture des négociations, est appuyé par la majorité du Reichstag, et que le chancelier parle non seulement au nom du gouvernement, mais aussi au nom du peuple allemand.

Le surlendemain, le 14, le président fait connaître à la chancellerie allemande de quelle manière il envisage leur contre proposition.

Jamais encore M. Wilson n'a été aussi clair. Nous supposons qu'entre temps il a reçu l'avis des autres gouvernements alliés et qu'il a, dans une certaine mesure, incorporé leurs vues dans sa seconde note.

Sur la question de l'armistice son opinion est limpide et clairement exprimée.

"Il doit être entendu, "dit-il", que le mode d'évacuation et les conditions de l'armistice sont des questions qui relèvent directement et uniquement de l'avis et du jugement des chefs militaires de l'Entente, et qu'aucun arrangement ne peut être fait qui ne garantira pas absolument le maintien de la suprématie actuelle des armées alliées."

Le président croit de plus que l'Allemagne ne peut espérer considération de sa demande d'armistice tant qu'elle ne mettra pas fin aux méthodes illégales et barbares dont elle se rend coupable; il attire l'attention spécialement sur l'acte des sous-marins coulant des navires chargés de non-combattants ainsi qu'à

leur carnaval de destruction en France et dans les Flandres.

Il termine en rappelant les termes de son discours de Mont Vernon en juillet dernier, dont il donne l'extrait suivant :

"Les termes de paix ne peuvent s'établir qu'après la destruction de tout pouvoir arbitraire qui peut à son gré et secrètement troubler la paix du monde; du moins s'il ne peut pas être détruit, il devra être réduit à une virtuelle impuissance."

On admettra qu'exprimée avec plus de concision, la déclaration du président signifie simplement ceci : "rendez-vous à discrétion; les chefs militaires décideront des termes de l'armistice, s'il vous est accordé. Vous évacuerez notre territoire suivant une méthode que nous fixerons. Il est entendu que vous n'aurez voix au chapitre que pour accepter les conditions qui vous seront faites et que nous vous forcerons d'accepter. Quant à traiter de paix, nous ne le ferons qu'avec des honnêtes représentants de votre pays et vous n'en êtes pas."

Il serait bien malheureux qu'il en fut autrement. Chaque jour amène une preuve additionnelle de l'affaiblissement de l'ennemi. D'un autre côté il n'est pas difficile de comprendre que le succès constant depuis trois mois a encouragé nos troupes et qu'elles ont raison de se croire invincibles.

Le boche se sont battu irrémédiablement. Même l'approche de la saison d'hiver ne saurait le sauver. Il n'a pas plutôt choisi une ligne de résistance que les alliés l'enfoncent immédiatement. C'est seulement en première ligne que ses troupes résistent quelque temps. Il n'a plus de réserves; là où il en existe encore, ce sont soit des recrues, soit des hospitalisés encore incomplètement guéris, ou bien des bataillons réformés rappelés de l'intérieur pour faire nombre. Bientôt on appliquera à ce qui n'aura pas été tué des forces allemandes l'épithète de Guillaume parlant du premier contingent anglais : "méprisable petite troupe."

En 79 jours d'offensive nous leur avons pris 250,000 prisonniers et 5,000 canons. Un quart au moins de ces prisonniers et un tiers de ces canons ont été pris dans les derniers dix jours. C'est une preuve claire de détérioration.

A ceci il faut ajouter ce fait important qu'en six semaines les Etats-Unis débarquent sur le front européen plus de soldats que l'Allemagne ne peut en recruter en un an.

Il paraît donc clair que les Alliés peuvent maintenant soutenir leur suprématie, nettoyer la France et la Belgique de leurs envahisseurs et les poursuivre jusque sur leur propre sol.

Pendant combien de temps croit-on que les teutons observeraient un armistice et respecteraient leurs engagements? Non, comme le dit si clairement le président Wilson, il faut qu'ils soient réduits à l'impuissance et cela ne peut être accompli que si leur matériel de guerre reste entre les mains des alliés, et leur flotte et leurs sous-marins soient entre les mains des puissances de l'Entente la garantie de leur tranquillité future.

D'ailleurs qui sera le pouvoir qui siègera pour l'Allemagne au futur congrès de la paix? Très probablement pas un Hohenzollern. Ce qui se passe en ce pays paraît déceler une agitation plus profonde qu'on ne pourrait le supposer. Les journaux pan-germans ont mis une sourdine à leur morgue audacieuse et dans certaines parties on ne se gêne pas pour accuser le kaiser d'être l'auteur de tous les maux du présent et de l'avenir.

Le peuple n'a pas encore parlé; quand sa voix se fera entendre ce sera la tempête où sombreront les ambitions des militaristes allemands. L'histoire que Guillaume ne peut ignorer contient à ce sujet des exemples frappants. S'il regarde autour de lui il voit les monarques absolus disparaître comme des fétus emportés par le vent. Seul il est encore debout, mais il chancelle. C'est la démocratie de son propre pays qui lui portera le dernier coup.

Il est forcé de céder devant l'opinion qui le force à demander merci à ces ennemis qu'il méprisait et qu'il comptait asservir. Il voit les armées qu'il croyait incomparables et à l'aide desquelles il était certain de subjuguier le monde, fuir devant ceux qu'il espérait abattre en quelques mois.

Car le teuton est partout repoussé. Dans les Flandres et depuis l'Oise jusqu'à la Meuse, les alliés font chaque jour des gains importants.

Opérant une trouée formidable dans les lignes de communication ennemies dans les Flandres occidentales, le roi Albert qui commande les armées française, anglaise et belge, est entré dans la ville de Courtrai, s'est emparé de Thourout, de Thielt (qui n'est qu'à 15 milles au sud-est de Gand) et peut apercevoir de son bivouac les flèches des églises de Bruges. Ostende est menacé; en fait tout le front allemand plie jusqu'au point de rupture. Les alliés commandent la route de Lille à la côte par voie de Courtrai, rendant précaire sinon impossible toute communication entre Lille et Ostende.

Menin, Courtrai, Roulers, Thourout, sur le territoire Belge et sur la route de Bruges sont à la disposition du roi Albert qui rentre rapidement chez lui. La nouvelle ligne boche comporte paraît-il l'évacuation d'une bande de territoire qui peut aller jusqu'à Bruxelles. L'ennemi ne combat obstinément que pour se donner le temps de quitter la Belgique en bon ordre. Nos troupes sont dans Lille depuis le matin du 17. Elles ne demandent qu'une chose c'est qu'on ne fasse

pas de paix avant qu'elles aient pu recueillir le fruit de leurs victoires.

Dans une dépêche au cabinet, le commandant du corps canadien déclare que la victoire est assurée et demande avec instance qu'une paix prématurée ne vienne pas interrompre la marche triomphale de nos armes. Que le sang de nos braves soldats n'ait pas été versé en vain!

On conçoit facilement le désarroi que causerait une paix que l'on sent n'être qu'une déception de plus de la part de nos ennemis. Nos soldats canadiens ont été trop admirables pour qu'ils soient frustrés du résultat de leurs efforts. En deux mois, le corps canadien a capturé 22,000 prisonniers, pris 500 canons, 3,000 mitrailleuses, 69 villes et villages et libéré 175 milles carrés de territoire. Le nom de Cambrai comme ceux de St-Julien, Ypres, Festubert, Vimy, restera attaché à l'histoire de leurs faits faits de manière impérissable.

Entre l'Oise et l'Argonne les Français qui ont dépassé Saint-Gobain et Laon s'avancent à l'est le long de la petite rivière Serre à cinq à six milles au-delà de cette dernière ville. Même sur l'Aisne les Français s'approchent de Rethel dont ils ne sont séparés que par un peu plus de deux milles.

Entre l'Argonne et la Meuse les Américains rencontrent une forte résistance car les Boches défendent une de leurs importantes lignes de retraite du côté de leur frontière.

Toutefois, sur le front occidental il n'est plus question pour l'ennemi que d'une retraite plus ou moins ordonnée. Le temps de la résistance effective est passé. Le Boche est un mauvais perdant.

En Palestine le général Allenby poursuit ses succès. Il est à Tripoli, à 45 milles au nord de Beyrouth et ses avant-gardes sont à 85 milles au nord de Damas.

En Albanie les Italiens dépassent Durazzo où, la semaine dernière, les navires alliés ont détruit la flotte autrichienne et fait disparaître leur unique base navale dans l'Adriatique depuis le bombardement de Pola.

Les Serbes, en Macédoine, ont dépassé de 20 milles Nish qui était devenue leur seconde capitale, après l'évacuation de Belgrade au commencement de la guerre. Comme les Belges, si les négociations pour un armistice traînent un peu en longueur, ils auront chassé l'ennemi de leur territoire et n'auraient pas besoin de l'intervention d'une commission pour la reprise de leur pays.

Voici que surgit un nouvel ennemi. La Pologne a formé un corps de troupes agissant de concert avec l'Entente et le gouvernement britannique a reconnu son autonomie en l'admettant au nombre des belligérants. Les Polonais sont de fameux soldats. Sous les ordres de Poniatowski, ils formèrent pendant longtemps un des plus brillants corps d'armée du premier Napoléon. Brave comme un Polonais, disait-on alors.

Les journaux de la dernière heure, sont pleins de rumeurs. Ils annoncent tantôt l'abdication de Guillaume et tantôt la retraite du chancelier Maximilien de Bade. Le remplaçant n'est pas facile à trouver. On va jusqu'à chuchoter le nom du socialiste Scheideman. Que les temps sont changés.

Au cours de la semaine dernière, au moment où nous écrivions notre revue, se répandait la nouvelle d'une nouvelle barbarie sous-marine. Un navire britannique, le *Leinster*, a été torpillé au cours d'un voyage entre l'Angleterre et l'Irlande, avec un nombre considé-

nable de pertes de vies. Il ne portait ni combattants ni munitions.

Un autre navire japonais a été coulé par le boche, qui ne s'est pas contenté de le détruire, mais a même tiré sur des chaloupes de sauvetage.

Un transport américain, le "Ticonderaga" revenant à vide a été coulé sur l'Atlantique.

C'est de cette manière sanglante que l'Allemagne a paraphé la dernière communication au président Wilson.

Le 17 octobre 1918.

A. GOBEIL.



AU PALAIS DE BUCKINGHAM



"Le Roi m'a fait l'honneur de me parler !", disait un quidam dans une vieille farce classique qui me revient à la mémoire.

—Vrai!" lui répondait-on. "Et qu'est-ce qu'il t'a dit?"

—"Il m'a dit : Ote-toi de là, imbécile !..."

Nous pouvons aussi dire que le Roi nous a fait l'honneur de nous parler ! mais ce ne fut rien de tel, qu'on veuille bien m'en croire !

Je me souviens qu'un soir, à notre hôtel, dépouillant mon courrier, je laissai tomber un petit bout de papier insignifiant que je négligeai d'abord. Mais cédant ensuite à quelque vague souci d'ordre, je le ramassai, et je lus : "Les journalistes canadiens comprendront que la visite au Roi est partie essentielle de leur programme: tous devraient donc être présents. Les voitures seront à la porte de l'hôtel demain, à 2.15 pour les conduire à Buckingham."

Et voilà ! ce n'était pas même un billet de faire-part. Au train où va la démocratie qui s'est infiltrée, comme on voit déjà, à la cour d'Angleterre, on sera bientôt invité à passer chez le Roi, par téléphone... Et ce jour-là on verra les Anglais traditionnistes et refractaires avoir le téléphone chez eux. Ce sera une autre révolution, car on sait que très peu de particuliers, là-bas, ont dans leur maison ce moyen moderne de communication. On tient encore que le téléphone est utile aux banques et maisons de commerce, et qu'il ne doit servir qu'aux conversations d'affaires. C'est peut-être pourquoi, en passant, la vie sociale garde là-bas un intérêt qu'elle n'a plus ici. En effet, la moindre rencontre est intéressante puisqu'il reste à chacun quelque chose à dire...

Mais cette invitation royale, pour y revenir, était donc on ne peut plus démocratique. Et pourtant elle ne l'était pas encore suffisamment pour amadouer un démocrate féroce radical, un "westerner" naturellement, que nous avions avec nous et qui refusa d'aller chez le Roi...

Mais les autres, moins rébarbatifs, y allèrent.

J'en étais. Nous partîmes donc dans une dizaine de limousines, en procession. Descendant le Strand encombré, nous nous engageons bientôt dans la superbe avenue du Mall qui a la prétention, comme on sait, de rivaliser avec l'avenue des Champs-Élysées.

Il faut dire que la verdure y est riche et d'une couleur rare. Hyde Park, à côté, rappelle vaguement le Bois de Boulogne. Mais que dire de ces édifices, et de cet arc lourd, trop chargé, presque laid?... Et puis il manque encore une chose à l'avenue du Mall... et c'est Paris !

Mais nous arrivons bientôt devant le palais de Buckingham, bloc sévère qui étonne par sa simplicité. Nous saluons en passant, la haute statue de la reine Victoria, et presque sans arrêt, nous pénétrons au-delà de la haute cloture de fer dans la cour intérieure. C'est alors que nous devons avoir l'air imposants et puissants, car une foule de curieux nous regarde. Mais on admire peut-être seulement notre aisance américaine. Soit que nous n'ayons pas la chance, au Canada, d'apprendre à vénérer les grands hommes... ou soit tout bonnement qu'il n'y ait pas de grand homme pour un journaliste, je m'étonnai souvent de voir avec quel aplomb goguenard et quel sans-gêne impassible nous entrons en présence des plus hauts personnages de France, d'Angleterre ou d'Ecosse.

Il faut dire que le roi George V était l'un des rares personnages... connus, que nous n'avions pas encore approché. Aussi, un peu blasés, nous étions à peine capables encore de curiosité ; et, à coup sûr, nous étions tout autrement que tremblants de respect.

Nous descendons de voiture sur le seuil, et j'ai le temps de remarquer, ayant d'entrer, le petit nombre d'hommes de police qui gardent le palais. Les gardes mobilisés sont maintenant au front. Et j'appris plus tard un détail curieux: la garde du palais est faite, la nuit, par des volontaires qui sont inaptes au service actif. C'est ainsi qu'un journaliste connu, directeur de la revue: "Canada", M. Defoy, faisait le guet, à toutes les deux nuits, autour de Buckingham, depuis

11 p. m. jusqu'à 4 a. m. Bel exemple de la façon dont chacun, en Angleterre, essaie de servir. C'est peut-être aussi pourquoi, comme on dit, les journalistes que nous sommes semblent si bien en cour.

A tout événement, nous voici dans le grand hall où des valets nous dépouillent de nos choses. Et presque tous en habit de rue, à l'exception de deux ou trois qui portent la redingote, nous montons vivement dans la grande salle adjoignant le salon où le roi nous recevra. Un vieil aide-de-camp, un Sir quelconque, type classique de correction et d'urbanité nous accueille et nous aurait tout de suite mis à l'aise... si nous ne l'avions pas été parfaitement.

On nous divise par groupes de quatre, et on nous annonce que c'est ainsi que le Roi nous recevra en compagnie de Sa Majesté la Reine, et de la princesse Marie. Je suis assigné au deuxième groupe.

En attendant notre tour d'entrer, je regarde tout autour de cette salle historique où flotte encore le souvenir de réceptions grandioses. Et j'évoque, au milieu de ces portraits de reines et de rois et de hautes altesses, les cortèges magnifiques qui ont du circuler sous ces colonnades et s'engager dans le grand escalier de marbre qui conduit à la grande salle des réceptions, fermée depuis la guerre. C'est un peu de l'histoire d'un régime antique et glorieux qui passe ainsi devant mes yeux comme dans une féerie. Et je distingue en relief deux grandes figures: celle de la reine Victoria, et du roi Edouard VII, le Pacifique... Le soleil joue dans les miroirs et sur les moulures d'or et projette de riches reflets; on dirait que la grande salle n'est plus éclairée que du faste et de la gloire d'antan.

La salle est vide cependant: la plupart des meubles ont été enlevés.

Je regarde dehors à travers la baie vitrée et je vois les longues allées, bien ordonnées, d'un jardin à l'anglaise. La verdure abonde, épaisse et riche, et d'une couleur rare. Mais il n'y a plus de fleurs... Partout en ces lieux revient, comme une note grave, cette pensée: "C'est la guerre...!"

Mais c'est notre tour d'entrer. Nous entrons à la file pendant qu'un aide-de-camp crie nos noms. Je ne me souviens pas, franchement, d'avoir éprouvé rien qui ressemblât à de l'émotion en entendant mon nom dans ce lieu. Et pourtant, c'était au moins nouveau!..

Le roi est le premier, debout, en uniforme khaki et avec les insignes de général ainsi que les rubans de plusieurs ordres et décorations. Il porte au bras une bande noire en signe de deuil pour le tzar Nicolas, son cousin, qui vient d'être assassiné. La reine, qui porte aussi le deuil, a l'air encore plus grande à cause de sa toilette noire. A côté d'elle se tient la princesse Marie d'une remarquable beauté.

Le roi nous donne une chaleureuse poignée de mains et tout de suite la conversation s'engage, très simplement, comme entre vous et moi. Le roi, les

deux mains derrière le dos, à l'air intéressé à tout ce que nous disons, et opine d'un balancement nerveux de tout le corps,

Il nous questionne avec intérêt sur ce que nous avons vu en France, fait un sobre et complet éloge des soldats Canadiens.

"J'ai vu moi-même, dit Sa Majesté, les soldats Canadiens, en France, J'ai admiré leur belle tenue. L'Empire n'a pas de meilleurs soldats qu'eux. Dites-bien, en rentrant dans votre pays que nous sommes reconnaissants au Canada de son généreux appui."

Puis le roi nous parle avec admiration des Américains et de leur apport phénoménal. Nous parlons ensuite de la France, et le Roi trouve pour elle un mot de profonde compassion.

Puis, sachant que nous venons de Québec, le roi nous dit le bon souvenir qu'il a gardé de sa visite, en 1908. Il nous dit incidemment qu'il a reçu en audience, il y a quelques jours à peine, le docteur Béliand qui sortait d'Allemagne.

Puis, avec une véritable anxiété, le roi s'informe brusquement de l'état de santé de Sir Wilfrid Laurier. Il venait d'apprendre avec regret qu'il était indisposé...

Mais sur un signe imperceptible de la Reine, le Roi change de place, et Sa Majesté vient à nous.

Un mot me monte à la bouche, alors, et sans que j'essaie de le retenir je dis vivement: "Majesté, on vous aime au Canada! et dans Québec particulièrement. On sait là-bas ce que vous faites pour nos soldats, et vous avez gagné tous les cœurs, chez nous."

La Reine, un peu surprise par cet aveu spontané et brusque, rougit comme une jeune fille. Puis, souriante, elle nous dit quelques mots. Cette femme très noble, et très digne nous donne l'impression d'être avant tout une bonne maman. Et c'est, sans doute, ce qui la rend si populaire auprès de tout son peuple, et surtout auprès des soldats qui ont éprouvé particulièrement sa bonté et son dévouement.

Et nous prenons congé de Leurs Majestés après être restés en audience un quart d'heure environ. De fait, nous restions si longtemps, et la conversation que nous eûmes avec le Roi paraissait si animée que nos confrères s'étaient ramassés devant la porte et nous regardaient presque avec envie.

J'ai gardé de notre audience chez le Roi un souvenir beaucoup plus vivace que je n'aurais cru.

J'ai trouvé le Roi, comment dirais-je? très humain. Il n'est pas qu'un rouage plus ou moins inerte dans le fonctionnement de la constitution anglaise, ainsi que trop de gens ont accoutumé de le voir. Mais il est d'abord un homme d'une personnalité attachante, et très vivante.

J'ai rapporté de cette visite mémorable à nos gracieux Souverains un sentiment profond de loyale affection.

ADJUTOR SAVARD.



Echos et Commentaires



L'effort britannique

Un bon article de l'*Événement* résumait ainsi qu'il suit les résultats de l'effort britannique dans la guerre, qu'une inconcevable et très malfaisante aberration a tenté d'amoinrir aux yeux de notre peuple.

Les renseignements contenus dans cet article sont tirés de rapports officiels d'une sûre exactitude :

Comme question de fait, il faut se rendre compte, en toute justice que l'Angleterre s'est imposée et s'impose encore des sacrifices immenses en hommes, en argent et en matériel pour défendre sa liberté, c'est vrai, mais aussi la liberté des autres pays attaqués par la barbarie.

Ainsi pour l'armée de terre, celle que l'on a trop cherché à tourner en ridicule, les chiffres officiels sont assez éloquents pour nous justifier de les citer. Au mois d'août 1914, cette armée de terre britannique comprenait seulement 700,000 hommes et la première force expéditionnaire qui arriva en France, au milieu d'août, 1914, se composait de 160,000 hommes. Mais les choses allèrent rapidement.

Le 8 août, Lord Kitchener appela sous les armes 100,000 volontaires. Ils furent enrôlés en moins de quinze jours.

Durant la cinquième semaine de la guerre, 175,000 s'enrôlèrent; 30,000 en une seule journée.

Au 31 juillet 1915, 2,000,000 d'hommes s'étaient enrôlés.

Le 25 mai 1916, le Roi Georges, dans une proclamation au peuple britannique, annonça que 5,041,000 hommes s'étaient enrôlés volontairement dans l'Armée et dans la Marine.

En octobre 1917, 3,000,000 d'hommes étaient en service, sur les diverses lignes de feu.

Enfin le 14 janvier 1918, le Ministre du Service National déclara dans la Chambre des Communes que, depuis le début de la guerre, l'Empire britannique avait fourni 7,500,000 hommes.

Et durant 1918, l'armée anglaise a été renforcée sur tous les fronts beaucoup plus que l'année précédente.

Comme on le voit la "misérable petite armée" a fait vite boule de neige.

Mais ce n'est pas encore sur terre que s'est manifesté le plus puissamment l'effort britannique. La marine britannique a accompli en effet, un travail gigantesque dont a profité le monde entier—l'Allemagne et ses alliés excepté, bien entendu. Le personnel de la flotte anglaise, qui comprenait en tout 145,000 hommes, en août 1914, en comptait 450,000 en janvier dernier, et le

tonnage du service naval de quatre millions était passé à six millions malgré les pertes dues à la campagne sous-marine allemande. Ajoutons que depuis le mois d'août 1914, 21,000 vaisseaux nouveaux anglais ont été lancés et mis en service outre les nombreux vaisseaux des Alliés; ajoutons aussi que depuis le début des hostilités la marine anglaise a transporté aux armées britanniques et à celle des Alliés: treize millions d'hommes dont 2,700 seulement ont péri, deux millions et demi de chevaux, 500,000 véhicules, 25,000,000 de tonnes de munitions, 51,000,000 de tonnes de combustible et 130,000,000 de tonnes de provisions et divers matériaux.

Ces chiffres sont presque fantastiques.

Nous passons sous silence les résultats de l'effort anglais dans les autres services; le service de l'aviation qui a contribué, durant 1917 seulement, à abattre, 2,035 machines ennemies; les services des achats de guerre, des munitions qui donne du travail à deux millions d'hommes et à un million de femmes, et des contrats à 10,000 fabriques; le service des chemins de fer et des mines; les services médicaux qui comptent 139,000 personnes; afin le service des finances qui a prêté aux Alliés et aux colonies 1,526,000,000 shellings.

Voilà assurément des faits et des chiffres qui donnent un coup fatal à la légende folle que l'on sait et que l'on tente de temps à autre à raviver parmi un groupe de bons gogos dont les rangs heureusement s'éclaircissent de plus en plus.

La morale est une plante dont la racine est dans le ciel, et dont les fleurs et les fruits parfument et embellissent la terre.

LAMENNAIS

La conscience des mourants calomnie leur vie.

VAUDEMARGUES

La fausse conscience ne se connaît pas.

VAUDEMARGUES

Le prétexte ordinaire de ceux qui font le malheur des autres est qu'ils veulent leur bien.

VAUDEMARGUES



Avis—Loi du Service Militaire, 1917

Aux hommes exemptés comme cultivateurs

En vue de l'importance de laisser un nombre suffisant d'hommes sur les fermes qui contribuent actuellement à l'approvisionnement national des vivres, l'avis suivant est donné par les présentes :

1. LES HOMMES DE LA CLASSE A, PORTEURS, COMME CULTIVATEURS, d'une exemption qui touche à sa fin, ET QUI DÉSIRENT RESTER EXEMPTÉS, doivent COMMUNIQUER AVEC LES REGISTRAIRES légalement nommés pour leurs districts respectifs, et LEUR DEMANDER LA PROLONGATION de leur exemption. Des questionnaires leur seront transmis par le Registraire, et l'exemption additionnelle leur sera accordée sur preuve satisfaisante d'une contribution effective à l'approvisionnement national des vivres.

2. Pour aider à la production durant l'hiver, LES HOMMES AINSI EXEMPTÉS DOIVENT OBTENIR DES REGISTRAIRES UN PERMIS DE S'ENGAGER, POUR LA DURÉE DE L'HIVER, DANS QUELQUE OCCUPATION D'INTÉRÊT NATIONAL, COMME LE TRAVAIL DANS LES FORÊTS, DANS LES MUNITIONS, ETC. L'obtention de ces permis autorisera l'exercice de ces occupations utiles durant la saison d'interruption du travail des champs.

BUREAU DU SERVICE MILITAIRE.



Avis—Loi du Service Militaire, 1917

Enregistrement des Citoyens des États-Unis

Les citoyens mâles des États-Unis, vivant au Canada, des AGES 21-30, tous deux compris, DOIVENT S'ENREGISTRER PAR LETTRE RECOMMANDÉE, chez le Registraire militaire légalement nommé pour le district où ils vivent, dans les DIX JOURS IMMÉDIATEMENT SUIVANT LE 28 SEPTEMBRE 1918; et les autres CITOYENS DES AGES 19, 20 ET 31-44, inclusivement, doivent s'enregistrer dans les DIX JOURS QUI SUIVRONT LE 12 OCTOBRE 1918. Il est à noter que SONT COMPRIS TOUS LES SUJETS AMÉRICAINS DES AGES PRÉCITÉS, VIVANT AU CANADA, MARIÉS OU CÉLIBATAIRES, et que SONT AUSSI COMPRIS CEUX QUI ONT OBTENU LEUR EXEMPTION À TITRE DIPLOMATIQUE ou QUI SE SONT ENREGISTRÉS CHEZ UN CONSUL AMÉRICAIN, ou QUI SE SONT ENREGISTRÉS POUR SERVICE MILITAIRE AUX ÉTATS-UNIS.

Ces lettres d'enregistrement peuvent être remises aux Maîtres de postes locaux pour transmission au Registraire à qui elles sont destinées, sous l'autorité de la Loi du Service Militaire.

BUREAU DU SERVICE MILITAIRE.



Pourquoi vous devez employer nos Bardeaux d'Amiante

PARCE qu'ils constituent un placement d'une nature permanente.

PARCE qu'ils sont entièrement à l'épreuve du feu, de la gelée et des autres éléments.

PARCE qu'ils coûtent meilleur marché que la tôle, qu'ils ne nécessitent pas de réparation, qu'ils n'ont jamais besoin de peinture.

PARCE qu'ils s'améliorent en vieillissant.

PARCE qu'ils sont INDESTRUCTIBLES

Avant de faire le choix d'une couverture, demandez nos Catalogues et nos Echantillons.



**La Cie Manufacturière
d'Amiante**

78, rue St-Pierre, - Québec.